

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 74 | Juin 2023

Tensions politiques au cours de l'année électorale, insécurité dans plusieurs parties du territoire national, dégradation de la situation socio-économique : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

REDACTION

KABONGO NSENDA Billy
LUBAMBA NGIMBI Hector
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

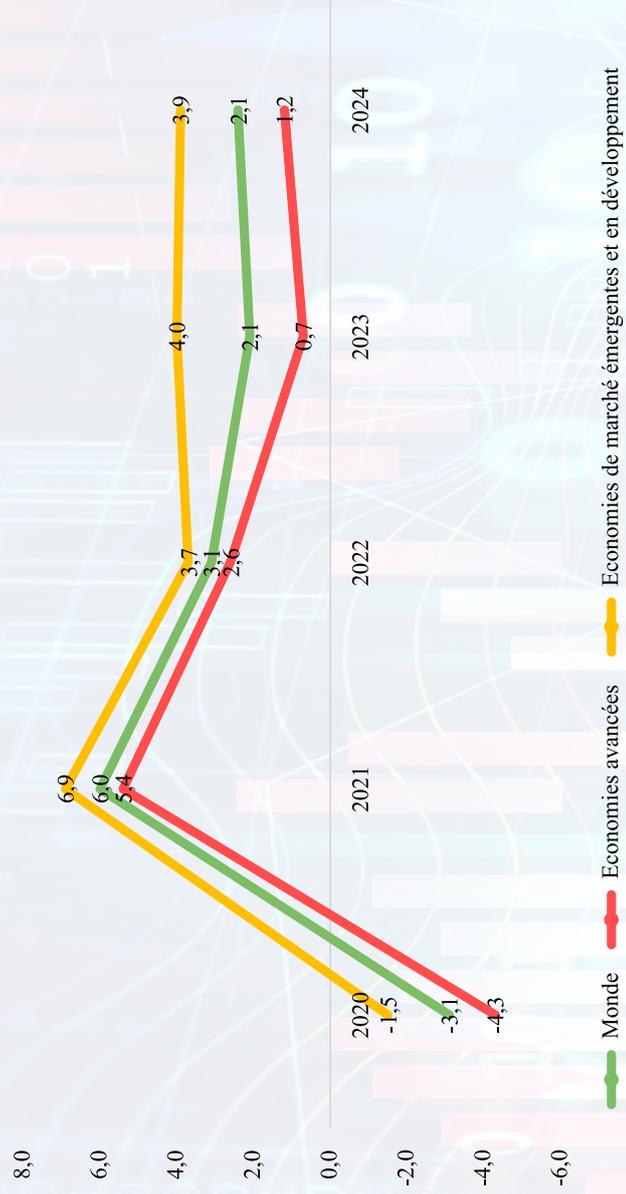
ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 74 | Juin 2023

Tensions politiques au cours de l'année électorale, insécurité dans plusieurs parties du territoire national, dégradation de la situation socio-économique : quelles perspectives pour la RDC ?

Kinshasa, RDC

Projections de la Croissance économique dans le monde



Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	18
Commerce international	19
Marché des changes	21
Marché financier	23
Marché des produits stratégiques	25
Contexte national	29
Evolution de l'économie nationale	29
Activité économique	33
Dynamique des prix	38
Taux de change et réserves de change	38
Finances publiques	39
Evolution de la situation politique	41
Perspectives politiques et économiques	49





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Lorsque le Président du sénat et le Procureur général près la Cour constitutionnelle trichent !

Ce que je pense est qu'il existe dans la vie professionnelle des fonctions pour lesquelles la tricherie **n'est ni tolérable, ni acceptable**. Des fonctions qui exigent un dépassement de soi-même. Des fonctions qui requièrent un niveau d'intégrité élevé. Telle est la fonction d'un parlementaire. Elu, il bénéficie de la confiance de la population qui l'a choisi. Celle-ci le délègue auprès d'une de prestigieuses institutions politiques du pays, à savoir le Parlement. Ça peut être l'Assemblée nationale ou le Sénat. C'est au sein de ces institutions que les lois et le budget du pays sont débattus et approuvés avant d'être promulgués. L'un des députés est choisi par ses pairs et devient président de l'Assemblée nationale. L'un des sénateurs est élu par ses pairs et devient Président du Sénat. Ce dernier dirige la Chambre haute, dite la chambre de sages. Le lieu où l'on devrait trouver des personnes bénéficiant d'une grande expérience dans la vie privée et professionnelle. Des personnes ayant compris l'essence et le sens de la vie sur terre. L'une des missions du Président de cette Chambre est de protéger ses pairs sénateurs conformément au Règlement intérieur de cette dernière. **Faire le contraire serait manquer à ses obligations**. Il en est de même du Procureur général près la Cour constitutionnelle. C'est le plus haut magistrat de la hiérarchie judiciaire du pays. Conformément à la Constitution, il a la responsabilité d'initier des poursuites judiciaires contre le Président de la République et le Premier ministre en fonction. En principe, c'est un magistrat de carrière, c'est-à-dire quelqu'un qui a gravi tous les échelons de l'administration judiciaire. De ce fait, il doit être d'une compétence éprouvée pour avoir traité une multitude de dossiers pendant une vingtaine d'années. De par sa formation de juriste, et sa longue expérience de magistrat, il est censé ne pas se tromper dans l'interprétation de la loi ou dans la compréhension des

faits, même complexes. L'on ne peut non plus imaginer qu'il concocte des dossiers judiciaires contre un prévenu, ce qui serait la négation de l'essence du droit qu'il applique. **La population lui fait alors totalement confiance**.

Ce que je pense est que le Président du Sénat et le Procureur général près la Cour constitutionnelle de la RDC ont manqué gravement aux exigences éthiques et professionnelles de leurs fonctions. Le Président du Sénat, au lieu de protéger son collègue sénateur Matata, s'est investi à tout prix à le livrer à la justice. L'objectif étant de le condamner pour le rendre inéligible à la prochaine élection présidentielle. En mai 2021, il s'est activé pour que le Réquisitoire du Procureur général demandant les poursuites judiciaires contre son collègue soit accepté par le sénat, alors que la procédure menée était non conforme à la Constitution. Il s'est personnellement battu pour que la plénière du sénat accepte le réquisitoire et le renvoie pour examen à une commission ad hoc. Il a téléguidé cette dernière pour qu'elle recommande la levée des immunités de son collègue. Lorsque le rapport de cette dernière a été présenté en plénière, il a sensibilisé les sénateurs pour qu'ils valident la proposition de la commission. Mais, la majorité des sénateurs, face à l'évidence et la vérité, ont objecté. Après le refus de la plénière, le président du sénat ne s'est pas fatigué. Un dossier fictif de détournement des fonds publics sur l'indemnisation des biens zaïrianisés a été monté dans la précipitation contre le sénateur. Pour bien opérer, le président du sénat a illégalement renvoyé les sénateurs en congé alors qu'ils étaient en session extraordinaire ; l'objectif étant de contourner la plénière du sénat et d'obtenir de manière cavalière la levée des immunités de son collègue par le bureau du sénat totalement soumis à son autorité.



Alors qu'il n'y avait aucune urgence qui l'exigeait. En violation flagrante de la Constitution et du Règlement intérieur de la chambre, les immunités du collègue visé ont été levées de manière rocambolesque. En dépit de cet acharnement hors pair, il s'est bien défendu auprès du parquet général près la Cour constitutionnelle et le Procureur général a été contraint de clôturer le dossier administrativement par un Procès-Verbal dûment signé entre le sénateur et le magistrat instructeur. Le haut magistrat a demandé pardon et présenté des excuses au prévenu pour avoir initié contre lui des poursuites sur un dossier vide. Mais, le Président du sénat n'a pas lâché prise. Décidé à éliminer de la course présidentielle son collègue sénateur, quel qu'en soit le prix, il a coalisé, comme toujours, avec le même Procureur général pour relancer, dans l'illégalité totale, le dossier Bukangalonzo pour lequel le sénat s'était définitivement prononcé par un vote contre en plénière il y a deux ans : « aucune poursuite ne peut être autorisée sur ce dossier ». Du point de vue stratégique, il a demandé à son partenaire-complice, le Procureur général, de n'envoyer la requête que le lendemain de la clôture de la session parlementaire, soit le 16 juin, ce qui a été fait. Y faisant suite, le Président du sénat a autorisé en urgence les poursuites soutenant que la levée des immunités de son collègue sur le dossier « Biens zaïrianisés » pouvait s'étendre sur le dossier Bukangalonzo, pourtant clos. L'extension de la levée des immunités parlementaires d'un dossier à un autre n'est conforme ni à la théorie ou doctrine du droit, ni à la Constitution du pays.

Ce que je pense que le comportement du Président du sénat et du Procureur général près la Cour constitutionnelle démontrent à suffisance l'importance de la dimension éthique et morale dans l'exercice de hautes charges publiques. Comment un Président du sénat, qualifié de « Honorable » peut-il se permettre de violer volontairement la Constitution et le Règlement

intérieur du Sénat sans être interpellé et déchu ? Comment un Président du Sénat peut-il se permettre de comploter activement et grossièrement contre son collègue sénateur et attendre de celui-ci l'acceptation et l'application de ses décisions ? Comment peut-on préserver la crédibilité ou l'efficacité d'une institution aussi prestigieuse comme le sénat en posant, en tant que Président de cette institution, des actes de tricherie et de ruse évidents ? La situation devient dramatique lorsque le complot du Président du sénat se fait en complicité avec un haut magistrat, en occurrence le Procureur général près la Cour constitutionnelle. Comment ce dernier peut-il demander au Bureau du Sénat la levée des immunités d'un sénateur pour lesquelles la plénière de cette institution s'était déjà prononcée contre ? C'est de la tricherie ! Comment le même Procureur général peut-il vouloir réinitialiser un dossier judiciaire pour lequel la Cour constitutionnelle a déjà prononcé un arrêt qui n'est susceptible d'aucun recours et dont l'exécution est immédiate ? C'est inimaginable ! Comment un Procureur général peut-il s'acharner pendant plus de deux ans contre un seul justiciable pour lequel aucune preuve de détournement des fonds n'a été établie ? Comment le Procureur général peut-il s'abstenir, pendant ce temps, d'initier de poursuites judiciaires contre de personnes pour lesquelles les faits avérés de détournement des fonds ont été établis publiquement et dont certains n'ont même pas d'immunités ? Comment enfin le Procureur général peut-il se permettre de coaliser avec le Président du sénat contre un justiciable en violation flagrante du principe sacro-saint de séparation des pouvoirs entre différentes institutions ? La réponse est claire : les deux hauts responsables ont rangé le droit de côté. D'autres pratiques non conformes au droit, comme la tricherie et la ruse, sont utilisées pour abattre politiquement un candidat président de l'opposition au profit de celui au pouvoir qu'ils soutiennent fortement. Y arriveront-ils ? Wait and see.

Résumé exécutif

Situation économique

- **Au niveau international**, les prévisions économiques internationales de la Banque Mondiale indiquent une contraction de l'activité économique mondiale de 2,1 % en 2023 par rapport à une croissance de 3,1 % en 2022. Ce ralentissement de l'économie mondiale s'inscrit dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, résultant de l'adoption de politiques monétaires plus strictes par les banques centrales afin de maîtriser la conjoncture économique mondiale et atténuer les pressions inflationnistes élevées. Dans cette situation, la relance de l'économie mondiale dépendra de la capacité de résistance et de préservation des systèmes financiers, ainsi que de la coordination efficace des politiques économiques.
- En ce qui concerne l'inflation, les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) tablent sur une modération à 6,6 % en 2023, bien que cela reste supérieur aux objectifs d'inflation fixés par les banques centrales. Par conséquent, la politique monétaire devrait continuer à viser la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire devrait chercher à atténuer les pressions sur le coût de la vie.
- En juin 2023, les marchés boursiers ont enregistré une tendance généralement haussière. Cette hausse des indices boursiers peut s'expliquer par une politique monétaire accommodante de la Réserve fédérale (Fed) visant à contrer les hausses de prix résultant du conflit russo-ukrainien, ainsi que par l'appréciation du dollar américain.
- Sur le marché des changes international, le dollar américain s'est nettement apprécié par rapport au yen japonais et à la devise chinoise en raison de la volonté de la Fed de poursuivre une politique monétaire accommodante en juin 2023. En revanche, l'euro et la livre sterling en Europe se sont légèrement renforcés par rapport au dollar américain.
- En ce qui concerne le commerce international, les perspectives de croissance du commerce mondial demeurent pessimistes, selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), en particulier pour le second semestre de l'année 2023, en raison du ralentissement économique mondial persistant, de l'inflation élevée, des vulnérabilités financières, de la poursuite du conflit en Ukraine et des tensions géopolitiques. Bien plus, la résurgence de la pandémie et les tensions commerciales entre les grandes puissances économiques pourraient encore assombrir les perspectives de reprise économique mondiale. Il est donc essentiel que les nations continuent de coopérer pour garantir la stabilité et la croissance économique mondiale.
- S'agissant des matières premières, les prix du cuivre ont confirmé leur tendance baissière observée le mois précédent et se sont stabilisés autour d'une moyenne de 36 784 dollars la tonne métrique en raison des préoccupations liées au ralentissement économique mondial. De même, les prix de l'or ont connu une tendance à la baisse en réaction à l'appréciation du dollar américain. Sur le marché du pétrole brut, les prix ont également diminué en raison du resserrement des conditions financières, accentué par la poursuite des politiques monétaires restrictives menées par les autorités monétaires.
- **Au niveau national**, le cadre macroéconomique s'est davantage détérioré. En effet, la monnaie nationale s'est dépréciée de 2,08% sur le marché interbancaire et de 3,43% sur le marché parallèle. Au cours du mois de juin 2023, l'économie nationale a enregistré des variations positives des taux d'inflation comparativement au mois précédent. L'inflation cumulée a progressé de 23,85% en se situant à 9,45% à la quatrième semaine de juin 2023 contre 7,63% le mois précédent. L'inflation en glissement annuel et l'inflation annualisée ont respectivement reculé de 4,42% et 3,21% entre mai et juin 2023.
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la quatrième semaine du mois de juin 2023, un déficit de 267 857,00 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 290 098,00 millions de CDF (dont 26,25% des dépenses de salaires et 18,93% de dépenses en capital) contre de recettes de 1 022 241,00 millions de CDF (dont 84,24% de recettes fiscales).



- Enfin, l'actualité économique du mois de juin 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la révision à la hausse du taux directeur par la BCC ; (ii) l'adoption par le gouvernement de 6 projets de décret pour la lutte contre le blanchiment de capitaux ; (iii) la grogne à la DGI, DGRAD et DGDA suite à la suppression de la prime de plus-value ; et (iv) la majoration du prix du carburant par le gouvernement.

Situation politique

Le mois de juin 2023 aura été particulièrement marqué par les faits politiques ci-après : (i) la persistance de la crise dans l'Est de la RDC ; (ii) les tirs croisés entre le parti au pouvoir et l'Eglise Catholique ; et (iii) le processus électoral à six mois des élections.

Au cours de la deuxième quinzaine du mois de juin, la crise de l'Est, a de nouveau fait l'objet des discussions et d'échanges au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU où l'occasion a été offerte à la RDC de battre en brèche les fallacieuses allégations du Rwanda, notamment celles relatives à la déstabilisation de son territoire par les FDLR.

Sur le plan interne, nous avons assisté à un échange des tirs croisés entre le parti au pouvoir et l'Eglise Catholique. En effet, c'est la déclaration des évêques de la CENCO sur la situation socio politique et économique du pays qui a fait polémique dans l'opinion publique jusqu'à emmener le Président de la république Felix Tshisekedi à s'insurger contre les princes de l'église catholique dont il a noté certaines dérives.

Quant au processus électoral dont les opérations sont programmées en décembre 2023, c'est depuis le 25 juin 2023 que l'Organe de gestion des élections a convoqué le corps électoral dont la première opération qui part du 26 juin au 15 juillet 2023, consistera au dépôt des candidatures à la députation nationale. Dans l'entretemps, les partis politiques s'activent pendant cette période où l'opposition politique congolaise a tenu son meeting à la place Sainte-Thérèse à Kinshasa, après les incidences survenues précédemment en mai lors de la marche du 20 mai et du sit-in devant la CENI, quelques jours après.

1. Contexte international

I.1. Croissance économique

Selon les projections de référence de la Banque mondiale, la croissance économique mondiale devrait connaître un ralentissement, passant de 3,1 % en 2022 à 2,1 % en 2023, en raison des risques financiers qui pèsent sur les perspectives économiques mondiales. Ce ralentissement s'inscrit dans un contexte de taux d'intérêt élevés, résultant de politiques monétaires plus strictes adoptées par les banques centrales pour gérer la conjoncture économique mondiale et atténuer les pressions inflationnistes.

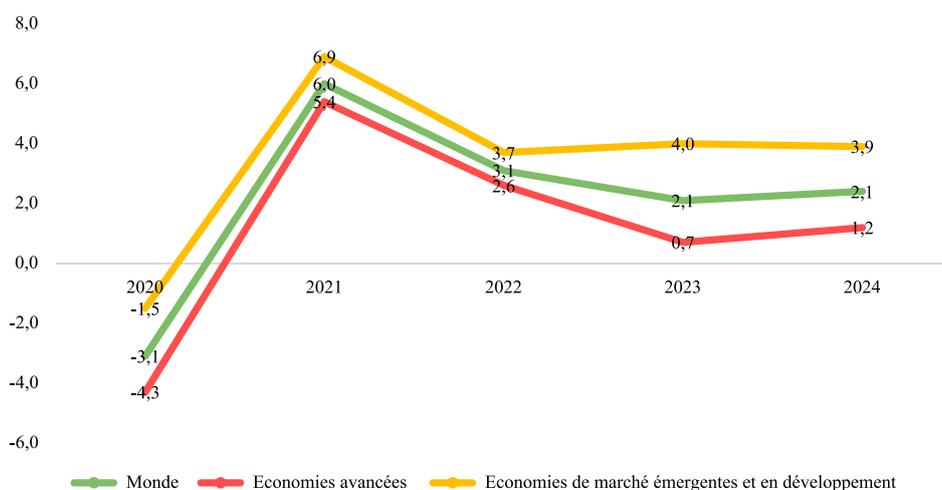
Il convient cependant de souligner que jusqu'à présent, la plupart des économies émergentes et en développement ont été peu touchées par les turbulences récentes dans les économies avancées, mais elles se trouvent désormais dans une situation délicate. Avec le durcissement des conditions de crédit à l'échelle mondiale, 25 % de ces économies ne peuvent plus accéder aux marchés obligataires internationaux. Cette situation est particulièrement préoccupante pour celles

qui présentent des vulnérabilités sous-jacentes telles qu'une faible solvabilité, les rendant très exposées à de nouveaux chocs.

Dans ce contexte, les chocs simultanés causés par la pandémie de Covid-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et le ralentissement économique sévère ont des conséquences graves sur le développement, qui devrait persister dans un avenir prévisible. En effet, d'ici la fin de 2024, l'activité économique des pays émergents et en développement devrait être inférieure d'environ 5 % par rapport aux projections de la Banque mondiale établies avant la pandémie. Les pays à faible revenu, en particulier les plus pauvres, subiront des dommages considérables.

Face à cette situation, la relance de l'économie mondiale dépendra de la capacité des systèmes financiers à se préserver et à faire preuve de résilience, ainsi que de la coordination efficace des politiques économiques.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



Source : Banque mondiale.



La Figure 1 illustre que la croissance des économies avancées devrait se réduire à 0,7 % en 2023, tandis que les économies émergentes et en développement devraient connaître une augmentation de 4 % au cours de la même année. Cela s'explique par le fait que ces économies ont été moins affectées par les turbulences récentes dans les économies avancées, bien qu'elles se trouvent néanmoins dans une situation délicate.

Dans ce contexte précaire de l'économie mondiale, la relance de l'activité économique mondiale dépendra d'une coordination efficace des politiques économiques à l'échelle internationale, visant à inverser la tendance et à favoriser une reprise économique durable. Il est essentiel que les pays travaillent ensemble pour mettre en place des mesures coordonnées afin de stimuler la croissance et de surmonter les défis actuels.

Encadré 1. La rébellion du groupe Wagner¹ : Est-ce un nouveau défi pour le Kremlin ?

1. Présentation du groupe Wagner et de Prigojine

Evgueni Prigojine est un homme d'affaires russe qui est le fondateur et le dirigeant du groupe Wagner. Le groupe Wagner a été fondé en 2014 par Yevgeny Prigozhin, un homme d'affaires russe également connu sous le nom de "chef de Poutine". Evgueni Prigojine a une longue histoire de liens avec le gouvernement russe et a été sanctionné par les États-Unis et l'Union européenne pour son rôle dans le Groupe Wagner.

Ancien propriétaire d'un stand de hot-dogs, Prigojine s'est fait connaître grâce à son activité de traiteur. Il a obtenu des contrats gouvernementaux lucratifs pendant la présidence de Poutine et est devenu connu comme le "chef de Poutine".

Prigojine est un personnage controversé. Il a été accusé de corruption, de blanchiment d'argent et d'ingérence électorale. Il fait également l'objet d'un certain nombre d'enquêtes criminelles.

Le groupe Wagner est une source importante de revenus pour Evgueni Prigojine. Le groupe est estimé à plusieurs milliards de dollars et Evgueni Prigojine recevrait une part importante des bénéfices.

Prigojine est un personnage puissant en Russie. Il entretient des liens étroits avec le Kremlin et on pense qu'il a l'oreille de Poutine. Le groupe Wagner est un outil majeur qui permet à Prigojine de promouvoir ses intérêts et d'étendre l'influence de la Russie dans le monde. Le groupe Wagner a été impliqué dans un certain nombre de conflits pour le compte du Kremlin, notamment la guerre civile syrienne et la guerre d'Ukraine.

Le groupe Wagner est composé de vétérans de l'armée russe et d'autres personnes prêtes à se battre pour de l'argent. Le groupe est connu pour son utilisation d'armes lourdes et sa volonté de s'engager dans des combats rapprochés.

Le groupe Wagner a été accusé d'avoir commis des crimes de guerre dans plusieurs pays, dont la Syrie, la Libye et la République centrafricaine. Le groupe a également été accusé de recruter des enfants soldats et de les utiliser au combat.

Le groupe Wagner est un acteur important du complexe militaro-industriel russe. Il permet au Kremlin de projeter sa puissance sans avoir à engager de troupes russes. Il permet également au Kremlin de tester de nouvelles armes et tactiques.

Le groupe Wagner constitue une menace majeure pour la stabilité au Moyen-Orient et en Afrique. Ses activités ont déstabilisé des pays et contribué à la montée de l'extrémisme. Le groupe constitue également une menace pour la Russie elle-même. Les activités du groupe pourraient conduire à un retour de bâton contre le Kremlin et saper l'autorité de Poutine.

1. Les réflexions reprises dans cet encadré sont tirées de plusieurs sources fiables qui ont couvert les événements du 24 juin 2023 concernant le groupe Wagner et le Kremlin. Par exemple, **Le Monde** a publié un article intitulé "Russie : le chef du Groupe Wagner, Evgueni Prigojine, annonce une rébellion armée" ([lemonde.fr](https://www.lemonde.fr)) ; **France 24** a également couvert les événements dans leur section "Groupe Wagner : info, vidéos, reportages et analyses" ([france24.com](https://www.france24.com)) ; **Le Dauphiné** a publié : "Russie. Wagner renonce à la rébellion, Prigojine part au Bélarus et ne sera pas poursuivi : l'essentiel de ce samedi" ([ledauphine.com](https://www.ledauphine.com)).



2. Faits générateurs de la rébellion de Wagner et déroulement des événements du 24 juin 2023

Voici un aperçu des faits qui ont conduit le groupe Wagner à se rebeller contre Poutine et de la séquence des événements du 24 juin 2023 en ce qui concerne la prise de Rostov et l'avancée vers Moscou avant que Loukachenko n'intervienne pour obtenir un demi-tour de ce groupe.

i. Faits qui ont conduit le groupe Wagner à se rebeller contre Poutine :

Les facteurs qui ont poussé le groupe Wagner à se rebeller contre Poutine sont complexes et ne sont pas entièrement compris. Cependant, on peut retenir certains des suivants :

- **La désillusion du groupe Wagner à l'égard de la guerre en Ukraine :** Le groupe Wagner est composé de vétérans de l'armée russe qui ont vu de près les horreurs de la guerre. De nombreux membres du groupe sont désillusionnés par la guerre en Ukraine et pensent qu'elle ne vaut plus la peine d'être menée.
- **La colère du groupe Wagner face au traitement réservé par le gouvernement russe à ses anciens combattants :** Le gouvernement russe a refusé de fournir des soins médicaux et des indemnités adéquats aux anciens combattants du groupe Wagner. Cette situation a suscité la colère du groupe et des appels à la vengeance.
- **La volonté du groupe Wagner d'affirmer son indépendance vis-à-vis du gouvernement russe :** Le groupe Wagner est un groupe puissant et bien organisé. Il est possible qu'il cherche à affirmer son indépendance vis-à-vis du gouvernement russe et à devenir un acteur plus indépendant sur la scène internationale.

Les exigences de Prigojine ne sont pas connues publiquement. Cependant, il est possible qu'il demande à Poutine de mettre fin à la guerre en Ukraine, d'offrir un meilleur traitement aux vétérans du groupe Wagner ou d'accorder plus d'indépendance au groupe.

Il est important de noter que la situation est fluide et qu'il est difficile de prédire ce qui va se passer. Cependant, la rébellion du groupe Wagner est un événement majeur qui pourrait avoir un impact significatif sur le cours de l'invasion russe en Ukraine et sur l'avenir de la Russie elle-même.

ii. Déroulement de la journée du 24 juin 2023 :

Voici la description des événements du 24 juin 2023 en Russie, depuis la prise de Rostov par Prigojine, le discours de Vladimir Poutine, la marche vers Moscou, l'appel d'Alexandre Loukachenko, le volte-face de Prigojine et la promesse de nouvelles négociations en Biélorussie :

- **Tôt le matin :** Evgueni Prigojine, le chef du groupe Wagner, dirige ses forces vers Rostov, une grande ville du sud de la Russie.
- **Midi :** Poutine prononce un discours dans lequel il dénonce la rébellion du groupe Wagner et lui demande de déposer les armes.
- **Après-midi :** Le groupe Wagner marche vers Moscou, jurant de renverser Poutine.
- **Soirée :** Alexandre Loukachenko, président de la Biélorussie, demande à Prigojine de faire demi-tour et de négocier avec le gouvernement russe.
- **Fin de soirée :** Prigojine accepte de faire demi-tour et promet de poursuivre les négociations en Biélorussie.

Les événements du 24 juin 2023 ont constitué un tournant majeur dans la rébellion du groupe Wagner contre Poutine. La prise de Rostov par le groupe et sa marche vers Moscou constituent un sérieux défi à l'autorité de Poutine. Cependant, le discours de Poutine et l'appel de Loukachenko semblent avoir désamorcé la situation pour le moment. Reste à savoir si le groupe Wagner pourra poursuivre sa rébellion ou s'il sera contraint de négocier avec le gouvernement russe.

iii. Compromis entre Loukachenko et Prigojine

Alexandre Loukachenko, le président de la Biélorussie, a demandé à Prigojine, le chef du groupe Wagner, de faire marche arrière et de négocier avec le gouvernement russe. M. Loukachenko a fait valoir que la rébellion du

groupe Wagner constituait une menace pour la stabilité de la Russie et qu'elle ne ferait qu'engendrer davantage de violence. Il a également affirmé que les demandes du groupe Wagner étaient raisonnables et qu'elles devaient être satisfaites.

L'appel de Loukachenko semble avoir été couronné de succès. Prigojine a accepté de faire demi-tour et a promis de poursuivre les négociations en Biélorussie. Les arguments utilisés par Loukachenko pour persuader Prigozhin ne sont pas clairs, mais il est probable qu'il ait fait appel au sens du patriotisme de Prigozhin et à son désir d'éviter une nouvelle effusion de sang.

Il est également possible que Loukachenko ait fait des promesses à Prigojine, comme celle de garantir la sécurité des membres du groupe Wagner ou de leur accorder une compensation financière. Quels que soient les arguments utilisés par Loukachenko, il est clair qu'il a réussi à persuader Prigojine de faire marche arrière.

La libération de Prigojine est un développement important vers la résolution de la rébellion du groupe Wagner. Elle suggère que Poutine est prêt à négocier avec le groupe et qu'il ne veut pas risquer une guerre civile.

Par ailleurs, il est difficile de dire avec certitude quelles exigences Prigojine a pu poser à Loukachenko avant d'accepter de faire marche arrière et de renoncer à sa progression vers Moscou. Il y a cependant quelques possibilités :

- **Garanties pour la sécurité des membres du groupe Wagner :** Prigojine a pu exiger des garanties que les membres du groupe Wagner ne seraient pas blessés s'ils faisaient demi-tour. Il s'agissait d'une préoccupation majeure pour Prigojine, qui ne voulait pas que ses hommes soient tués ou emprisonnés.
- **Compensation financière :** Prigojine peut avoir exigé une compensation financière pour les membres du groupe Wagner. Cela aurait été une façon de dédommager le groupe pour le temps et les ressources qu'il avait investis dans la rébellion.
- **Concessions politiques :** Prigojine a pu exiger des concessions politiques de la part du gouvernement russe. Il aurait pu s'agir, par exemple, d'écarter certains fonctionnaires du pouvoir ou de mettre en œuvre certaines politiques.

En fin de compte, le seul moyen de savoir avec certitude quelles demandes Prigojine a faites à Loukachenko est de les rendre publiques. Toutefois, les possibilités énumérées ci-dessus font partie des scénarios les plus probables.

3. Conséquences potentielles de la marche de Prigojine vers Moscou

La rébellion du groupe Wagner est un événement majeur dans la politique russe. Elle témoigne du mécontentement croissant des Russes à l'égard de la guerre en Ukraine et des dirigeants de Poutine. Il est important de noter que la situation est fluide, elle constitue également un défi à l'autorité de M. Poutine et pourrait avoir un impact significatif sur l'avenir de la Russie.

Le groupe Wagner est un entrepreneur militaire privé connu pour sa brutalité. Le samedi 24 juin 2023, le groupe Wagner a pris le contrôle de Rostov, une grande ville du sud de la Russie. Le groupe a ensuite annoncé qu'il prévoyait d'entrer militairement dans Moscou.

Ce développement constitue une escalade majeure des activités du groupe Wagner. Le groupe a déjà été impliqué dans des conflits en Ukraine, en Syrie et en Libye. Cependant, c'est la première fois que le groupe prend le contrôle d'une grande ville russe.

La rébellion du groupe Wagner pourrait avoir des conséquences importantes sur l'invasion russe de l'Ukraine. En effet, le groupe est connu pour son expertise en matière de guerre urbaine. Si le groupe parvient à prendre le contrôle de Moscou, ce sera un coup dur pour le gouvernement russe. Celui-ci serait contraint de détourner les ressources destinées à l'invasion de l'Ukraine pour faire face à la rébellion. Cela pourrait entraîner un changement dans le cours de la guerre, car le gouvernement russe pourrait être contraint de se retirer de l'Ukraine afin de se concentrer sur la répression de la rébellion.



Ce point est également valable. Le groupe Wagner est connu pour être proche de Poutine et sa rébellion pourrait être considérée comme un signe que le pouvoir de Poutine s'affaiblit. Cela pourrait avoir un impact significatif sur le déroulement de l'invasion russe de l'Ukraine, car cela pourrait entraîner une perte de moral parmi les troupes russes et une diminution du soutien à la guerre parmi le peuple russe.

De plus, la rébellion du groupe Wagner pourrait également conduire à une guerre civile en Russie. Cela constituerait une distraction majeure pour le gouvernement russe et pourrait affaiblir sa capacité à poursuivre l'invasion de l'Ukraine.

Il est important de signaler que la rébellion du groupe Wagner est une situation complexe et évolutive. A cet effet, il est important de continuer à la suivre de près et d'en envisager toutes les conséquences potentielles.

4. Nature potentielle des futures relations entre le Kremlin et Wagner

La nature des relations futures entre Poutine et Prigojine est difficile à prévoir. Si le groupe Wagner parvient à prendre le contrôle de Moscou, Poutine pourrait être contraint de démissionner. Ce serait un coup dur pour Prigojine, qui perdrait son principal protecteur. En revanche, si la rébellion est réprimée, Poutine pourrait être en mesure de conserver son pouvoir.

Dans ce cas, Prigojine pourrait conserver son poste, mais il serait probablement surveillé de près par le gouvernement russe.

L'avenir des troupes de Wagner est également incertain. Si la rébellion réussit, le groupe Wagner pourrait s'imposer comme une force puissante dans la politique russe. En revanche, si la rébellion est réprimée, le groupe Wagner pourrait être dissout ou gravement affaibli. Il est également possible que le groupe Wagner se divise en groupes plus petits, chacun ayant ses propres objectifs.

De son côté, le Kremlin pourrait prendre un certain nombre de mesures militaires pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir. Ces mesures pourraient inclure :

- L'augmentation de la taille et la puissance de l'armée russe.
- L'investissement dans de nouvelles technologies militaires.
- L'amélioration de la formation des troupes russes.
- Le renforcement de la loyauté des militaires russes envers le gouvernement.

Le Kremlin pourrait également prendre un certain nombre de mesures politiques pour éviter qu'une situation similaire ne se reproduise à l'avenir. Ces mesures pourraient inclure :

- L'amélioration des conditions économiques de la Russie ;
- L'augmentation du niveau de vie du peuple russe ;
- L'élargissement des libertés politiques en Russie ;
- La réponse favorable aux doléances du peuple russe.

Il est important de noter qu'il n'y a aucune garantie que l'une ou l'autre de ces mesures permette d'éviter qu'une situation similaire ne se reproduise à l'avenir. Le groupe Wagner est un groupe puissant et bien organisé, et il serait difficile de le supprimer complètement. Cependant, le Kremlin pourrait prendre des mesures pour rendre plus difficile le succès du groupe Wagner à l'avenir.



5. Alternatives de sortie de crise proposées par Poutine

Après que le groupe Wagner ait fait marche arrière, Vladimir Poutine a proposé trois alternatives de sortie de crise à Prigojine.

- i. **Accepter de signer un contrat avec le gouvernement russe.** Cela signifierait que le groupe Wagner deviendrait une partie officielle de l'armée russe. Cela donnerait au groupe Wagner plus de ressources et de légitimité, mais le rendrait également plus responsable devant le gouvernement russe.

Conséquences :

- Le groupe Wagner deviendrait plus puissant et plus influent ;
 - Le gouvernement russe exercerait un plus grand contrôle sur le groupe Wagner ;
 - Le groupe Wagner serait plus susceptible d'être utilisé dans le cadre d'opérations militaires russes officielles.
- ii. **Fin de la coopération entre le Kremlin et le groupe Wagner.** Cela signifierait que le groupe Wagner ne pourrait plus opérer avec le soutien du gouvernement russe. Il serait alors plus difficile pour le groupe Wagner d'obtenir des fonds et des ressources, et il serait également plus vulnérable aux attaques.

Conséquences :

- Le groupe Wagner deviendrait plus faible et moins influent ;
 - Le gouvernement russe perdrait une partie de son contrôle sur le groupe Wagner ;
 - Le groupe Wagner serait moins susceptible d'être utilisé dans le cadre d'opérations militaires officielles russes.
- iii. **Dissolution de la milice.** Cela signifierait que le groupe Wagner cesserait d'exister. Il s'agit de l'option la plus radicale, qui risque de provoquer la colère de Prigojine et de ses partisans. Cependant, c'est aussi l'option la plus sûre pour Poutine, car elle éliminerait le groupe Wagner en tant que menace potentielle.

Conséquences :

- Le groupe Wagner serait complètement dissous ;
- Prigojine et ses partisans seraient irrités ;
- Le gouvernement russe perdrait un certain contrôle sur le groupe Wagner.

Il est difficile de savoir quelle option Poutine choisira en fin de compte. Toutefois, le fait qu'il ait proposé ces trois options à Prigojine suggère qu'il est confronté à une décision difficile.

Outre ces trois options, il est également possible que Poutine choisisse de ne rien faire. Cela signifierait que le groupe Wagner continuerait à opérer comme il le fait actuellement, sans aucun soutien officiel du gouvernement russe. Toutefois, cela signifierait également que Poutine approuverait tacitement les activités du groupe Wagner, ce qui pourrait avoir des conséquences négatives pour la réputation de la Russie.

En fin de compte, la décision de savoir ce qu'il faut faire avec le groupe Wagner est complexe et n'a pas de réponse facile. Poutine devra peser soigneusement les risques et les avantages de chaque option avant de prendre une décision.

6. Possibilité d'une complicité entre le Kremlin et Wagner

En dépit des faits tels que présentés, il existe quelques-unes des raisons pour lesquelles certains pensent que la rébellion de Prigojine contre Poutine n'était qu'une stratégie bien pensée entre Poutine et Prigojine pour détecter les traîtres dans l'armée et le gouvernement de Poutine. Les principales raisons qui soutiennent cette hypothèse sont reprises ci-dessous :



- **Le moment de la rébellion :** La rébellion a eu lieu le 24 juin 2023, jour de la fête de l'unité nationale de la Russie. Il s'agit d'un jour important en Russie, et il est peu probable que Prigojine aurait choisi ce jour pour se rebeller s'il n'était pas sûr d'avoir le soutien de Poutine.
- **L'absence de violence :** La rébellion s'est déroulée sans effusion de sang. Cela suggère que Poutine a peut-être donné à Prigojine le feu vert pour se rebeller, mais qu'il lui a également donné des instructions pour s'assurer qu'il n'y ait pas de violence. Cela aurait permis à Poutine d'identifier les traîtres potentiels au sein de son armée et de son gouvernement sans avoir à recourir à la violence.
- **L'issue de la rébellion :** La rébellion a finalement échoué. Prigojine a été contraint de faire demi-tour et de négocier avec le gouvernement russe. Cela suggère que Poutine avait peut-être prévu depuis le début d'utiliser la rébellion pour tester la loyauté de son armée et de son gouvernement.

Bien entendu, il est impossible de savoir avec certitude si la rébellion était ou non une stratégie mûrement réfléchie par Poutine et Prigojine. Toutefois, le moment choisi pour la rébellion, l'absence de violence et l'issue de la rébellion laissent penser que c'est une possibilité.

Il convient également de noter que Poutine a l'habitude de recourir à la tromperie et à la ruse pour atteindre ses objectifs. Cette hypothèse pourrait être étayée par le fait que Poutine a utilisé une stratégie similaire dans le passé dans le cadre de la loi Magnitsky. En effet, la loi Magnitsky est une loi américaine adoptée en 2012 en réponse à la mort de Sergei Magnitsky, un avocat russe qui enquêtait sur la corruption au sein du gouvernement russe. Cette loi avait imposé des sanctions aux fonctionnaires russes impliqués dans la mort de Magnitsky.

Poutine aurait été furieux de la loi Magnitsky et aurait riposté en expulsant les diplomates américains de Russie. Il a également ordonné la fermeture des ONG financées par les États-Unis en Russie. Toutefois, M. Poutine avait également adopté une approche plus subtile. Les analystes pensent qu'il a utilisé la loi Magnitsky comme un moyen d'identifier et de punir les traîtres potentiels au sein du gouvernement russe.

En 2013, un certain nombre de hauts fonctionnaires russes ont été arrêtés pour corruption. Ces arrestations ont été largement perçues comme un moyen pour Poutine d'envoyer un message aux autres fonctionnaires, leur indiquant qu'ils seraient punis s'ils étaient impliqués dans des affaires de corruption.

Bien entendu, il ne s'agit là que de spéculations. Il est impossible de savoir avec certitude si Poutine a utilisé la rébellion du groupe Wagner pour débusquer les traîtres. Toutefois, l'affaire de la loi Magnitsky fournit un exemple de la manière dont Poutine a utilisé des stratégies similaires dans le passé.

Outre l'affaire de la loi Magnitsky, il existe un certain nombre d'autres exemples où Poutine a été accusé d'utiliser la tromperie et la ruse pour atteindre ses objectifs. Par exemple, en 2014, Poutine a pris la Crimée à l'Ukraine, ce qui a été largement condamné par la communauté internationale. Cependant, Poutine a pu s'en sortir avec cette annexion parce qu'il avait soigneusement planifié et exécuté son plan.

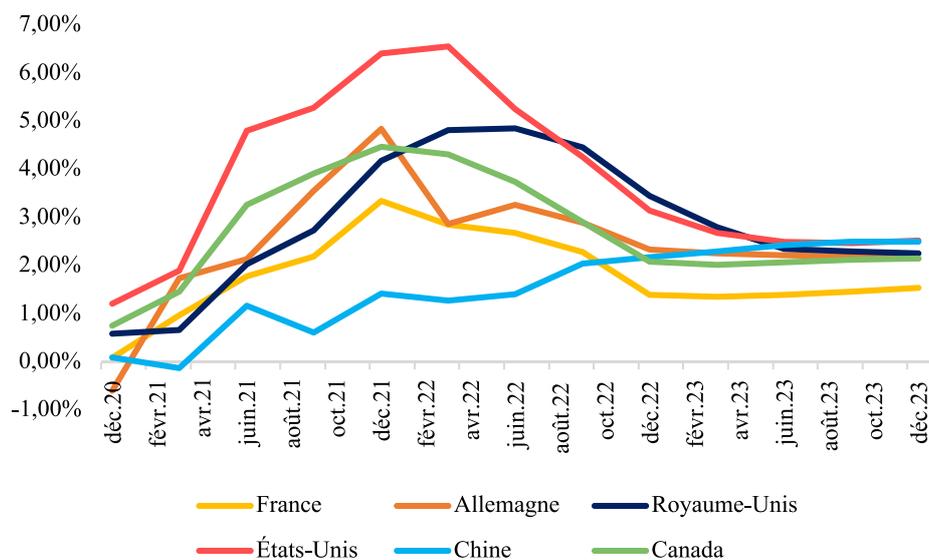
Bien entendu, il ne s'agit là que d'une explication possible de la rébellion du groupe Wagner. Il est également possible que Prigojine ait agi seul et qu'il n'ait pas bénéficié du soutien de Poutine. Cependant, le moment de la rébellion, l'absence de violence et l'issue de la rébellion suggèrent tous que Poutine a pu jouer un rôle dans la rébellion.

I.2. Inflation

D'après les projections, après avoir atteint des niveaux records en 2022, l'inflation mondiale devrait connaître une trajectoire à la baisse, avec une prévision de 6,6 % en 2023, puis de 4,3 % en 2024, restant toutefois bien supérieure aux niveaux pré-pandémiques. Cette anticipation de désinflation peut être attribuée aux politiques macroéconomiques rigoureuses, notamment à l'adoption de politiques monétaires de plus en plus strictes par les banques centrales. Ces mesures visent à rétablir un cadre macroéconomique propice à la croissance et à favoriser une reprise économique solide et durable, en influençant les taux d'inflation qui accompagnent l'activité économique. Par ailleurs, la diminution prévue de la demande de produits manufacturés et les efforts déployés pour améliorer les chaînes d'approvisionnement mondiales peuvent également contribuer à expliquer ce processus de désinflation à l'échelle mondiale.

Pour faire face efficacement à cette situation, il est crucial de souligner que la mise en œuvre de réformes structurelles pourrait jouer un rôle significatif dans la lutte contre l'inflation à moyen et long terme, en améliorant la productivité et en réduisant les contraintes pesant sur l'offre globale. Cela permettrait d'atténuer les effets néfastes de l'inflation sur les ménages, en particulier sur les populations les plus vulnérables, et de réduire les inégalités économiques et sociales.

Figure 2 » PRÉVISION DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE

En comparaison avec les tendances à la hausse observées entre 2021 et 2022, la Figure 2 indique que ces pressions sur les prix devraient s'atténuer à partir de 2023, tout en restant nettement au-dessus des objectifs cibles des banques centrales. Néanmoins, les politiques de resserrement monétaire continueront d'accroître le coût de l'emprunt pour les entreprises et auront un impact sur le pouvoir d'achat des ménages. Dans cette perspective, il est nécessaire que la politique monétaire vise à maintenir la stabilité du niveau général des prix, tandis que la politique budgétaire doit chercher à soulager les pressions sur le coût de la vie qui pèsent sur les populations les plus vulnérables et qui subissent une érosion de leur pouvoir d'achat.

Il est donc important de trouver un équilibre entre la nécessité de maîtriser l'inflation et ses répercussions sur les entreprises et les ménages. Des mesures appropriées doivent être mises en place pour atténuer les effets négatifs de l'inflation sur la population, en favorisant l'accès à des biens et services essentiels à des prix raisonnables, tout en préservant la stabilité financière globale. Cela requiert la mise en œuvre de réformes structurelles majeures visant à améliorer l'efficacité et la compétitivité de l'économie dans son ensemble.



I.3. Commerce international

Selon les derniers rapports de l'OMC, les perspectives de croissance du commerce mondial demeurent sombres, en particulier pour le second semestre de l'année 2023, en raison de multiples facteurs négatifs. Parmi ceux-ci, on peut citer le ralentissement persistant de l'économie

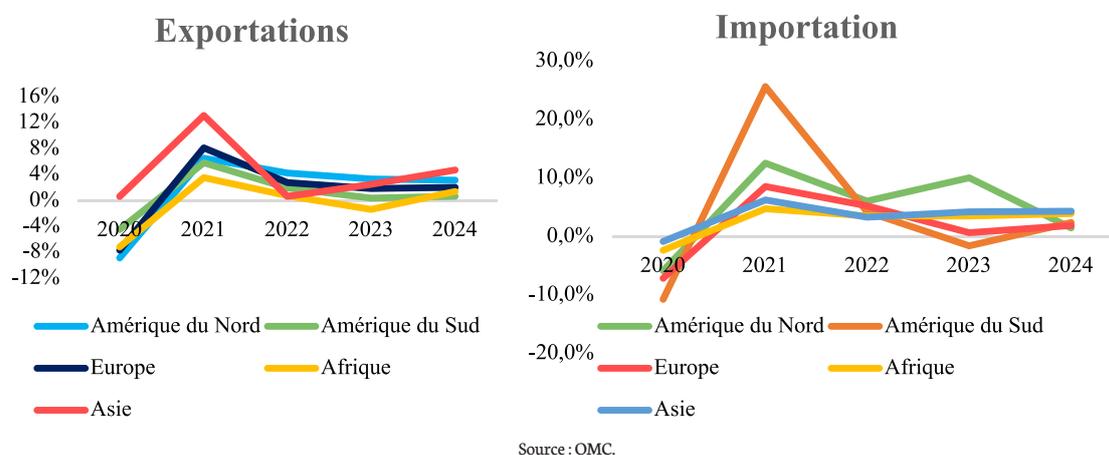
mondiale, l'inflation tenace, les vulnérabilités financières, la poursuite du conflit en Ukraine et les tensions géopolitiques. Cependant, au cours des trois premiers mois de 2023, les échanges de biens ont enregistré une augmentation de 1,9 % par rapport au



dernier trimestre de 2022, soit une hausse d'environ 100 milliards de dollars. Les échanges mondiaux de services ont également connu une hausse d'environ 50

milliards de dollars, soit une augmentation d'environ 2,8 % par rapport au trimestre précédent, au cours de la première moitié de l'année en cours.

Figure 3 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



L'analyse de la Figure 3 met en évidence une diminution de la demande d'importations en raison du ralentissement des grandes économies. En Europe, l'augmentation des prix de l'énergie liée au conflit russo-ukrainien exercera une pression sur les dépenses des ménages et entraînera une augmentation des coûts dans le secteur manufacturier. En Amérique du Nord, le resserrement de la politique monétaire aura des répercussions sur les dépenses liées aux taux d'intérêt, en particulier dans les secteurs du logement, de l'automobile et de l'investissement en capital fixe. En Asie, l'assouplissement des mesures liées à la pandémie de COVID-19, notamment en Chine, devrait stimuler la demande de consommation accumulée dans le pays et soutenir ainsi le commerce international. Enfin, l'augmentation des factures d'importation des produits alimentaires en Afrique et en Amérique latine pourrait entraîner une insécurité alimentaire et un endettement excessif dans ces économies en développement.

Toutefois, si ces facteurs inhibiteurs persistent tout au long de l'année 2023, les prévisions pessimistes de l'OMC pourraient être revues à la baisse en cours de route, en raison de l'incertitude entourant l'évolution de la politique monétaire dans les économies avancées, ainsi que des actions imprévisibles de la Russie dans le conflit avec l'Ukraine.

Face aux défis majeurs auxquels sont confrontés les échanges mondiaux de biens et de services, il est essentiel de mettre en œuvre des mesures visant à stimuler la croissance du commerce international. Dans ce contexte, il est nécessaire de favoriser la stabilité économique et financière, de promouvoir l'ouverture des marchés, d'améliorer les infrastructures commerciales et de renforcer la coopération internationale. Les gouvernements et les acteurs économiques doivent travailler de concert pour réduire les barrières commerciales, faciliter les échanges et promouvoir un environnement commercial propice.



I.4. Marché des changes

Au cours du mois de juin 2023, les marchés boursiers ont enregistré une hausse des rendements des actifs, principalement en raison de l'orientation accommodante de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Cette perspective a engendré une demande accrue de liquidités, renforçant ainsi la position de valeur refuge du dollar américain. Par conséquent, la devise américaine s'est nettement appréciée par rapport à la livre sterling, mais a connu une légère baisse par rapport à l'euro. À la clôture mensuelle, l'euro s'est légèrement apprécié face au dollar américain, atteignant 1,0911 USD/EUR, tandis que la livre sterling a reculé à 1,269 USD/GBP.

En Asie, le yen japonais a affiché une tendance à la baisse par rapport au dollar américain tout au long du mois, reflétant la dépréciation de la devise japonaise, notamment en raison de la hausse des taux d'intérêt des obligations américaines. De même, la devise chinoise s'est dépréciée par rapport au dollar américain. Cette dépréciation du yuan chinois pourrait être exacerbée par le ralentissement de l'économie mondiale,

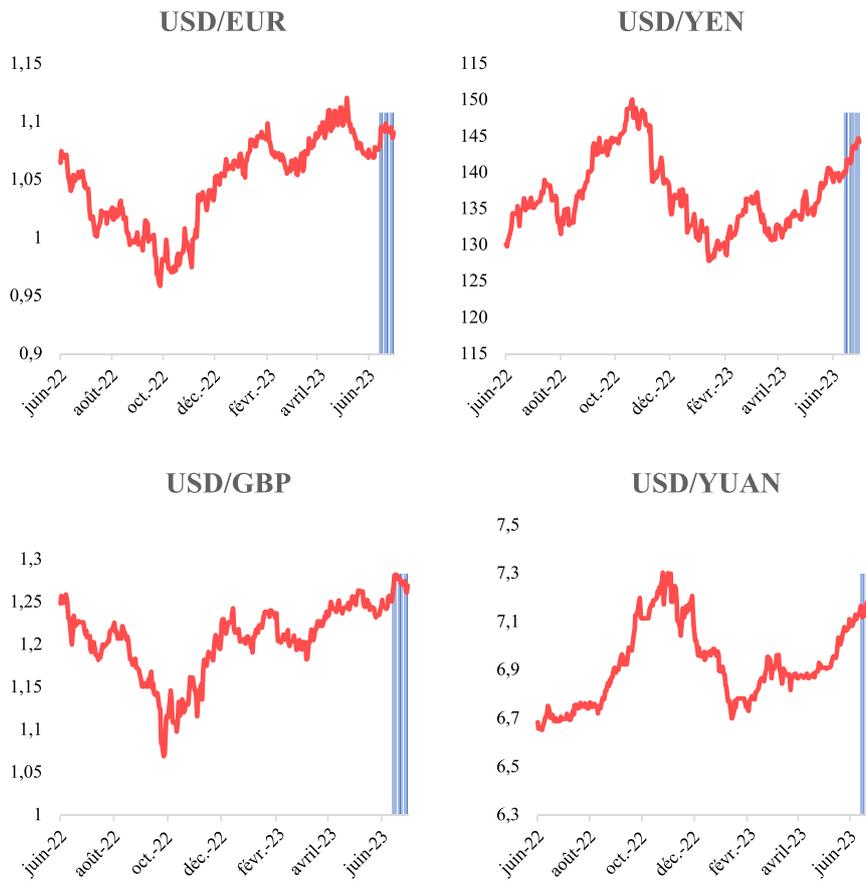
représentant ainsi une menace pour les exportations chinoises et pouvant entraîner une contraction de l'activité manufacturière en Chine.

Il convient de souligner que la politique monétaire de la Fed a un impact significatif sur la valeur du dollar américain, ce qui a des répercussions sur les économies émergentes et en développement. Les pays fortement tributaires des exportations de matières premières ou de produits manufacturés vers les États-Unis peuvent être particulièrement vulnérables aux fluctuations du dollar. Ces variations peuvent influencer les performances économiques, les revenus issus des exportations et la compétitivité des pays concernés.

Les mouvements de change ont des implications sur divers aspects de l'économie, tels que les coûts d'importation et d'exportation, les flux de capitaux, les investissements étrangers, et peuvent également avoir des effets sur l'inflation, la croissance économique et la balance commerciale. Les gouvernements et les entreprises surveillent attentivement les fluctuations des devises afin d'ajuster leurs stratégies commerciales et financières en conséquence.



Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.





I.5. Marché financier

Au cours du mois de juin 2023, les marchés boursiers ont enregistré une tendance à la hausse, affichant une reprise après une période de baisse le mois précédent. Sur Wall Street, les principaux indices tels que le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont atteint respectivement des niveaux de 34 122 points, 4 396 points et 13 591 points à la dernière semaine du mois. Sur le marché boursier parisien, le CAC-40 a enregistré une augmentation de 3%, passant de 7 098 points en mai 2023 à 7 400 points à la fin de juin 2023. En Allemagne, l'indice DAX-40 a également connu une appréciation marquée, atteignant 15 946 points à la fin de ce mois de juin. De même, la Bourse de Tokyo a été caractérisée par une tendance haussière, passant de 30 887 points en mai 2023 à 33 234 points à la fin de juin 2023.

Cette hausse des indices boursiers peut être attribuée à la mise en œuvre d'une politique monétaire accommodante de la part de la Réserve fédérale (Fed),

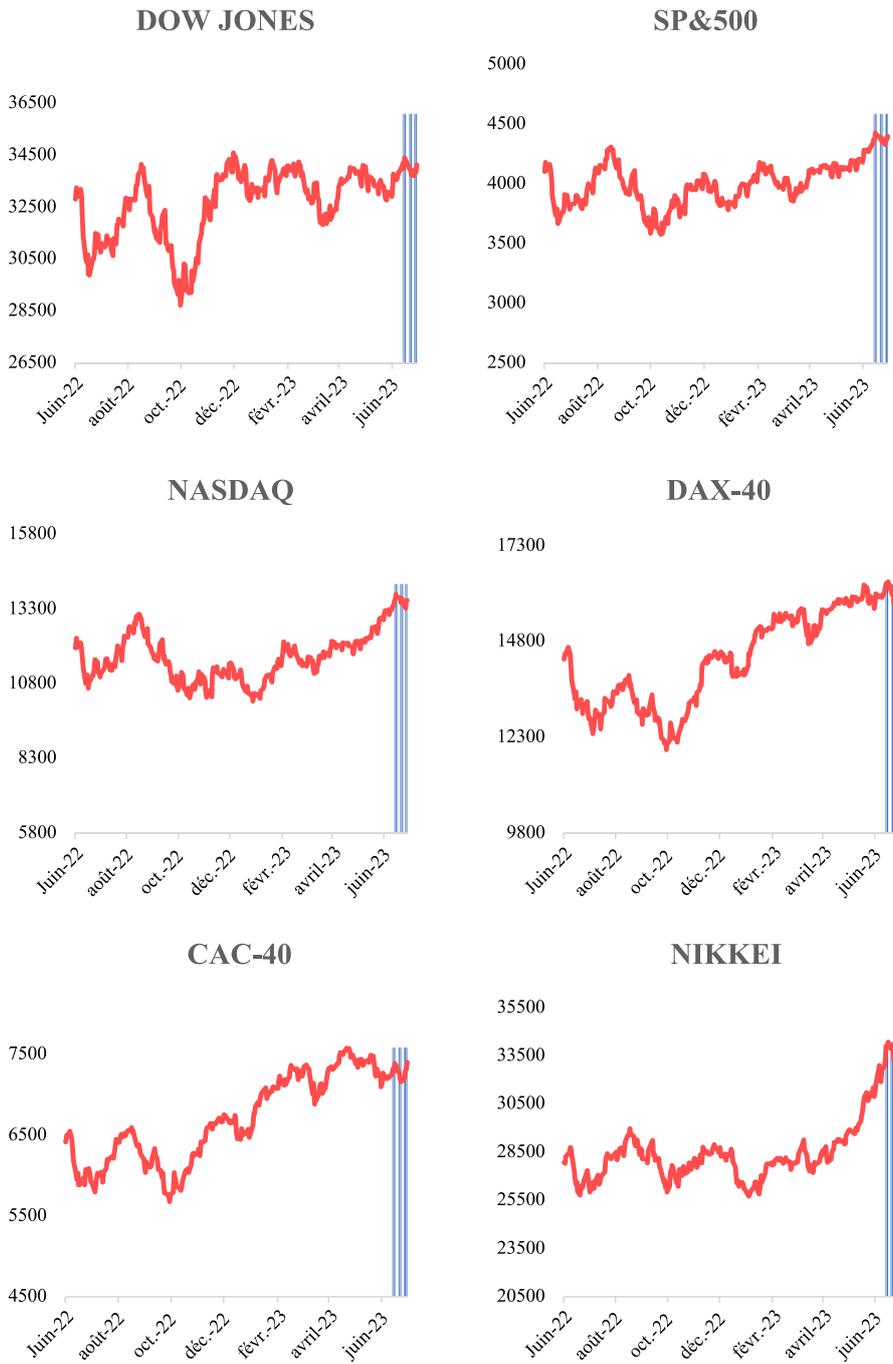
visant à stimuler les investissements dans les actions et les obligations, malgré l'appréciation du dollar sur le marché des changes internationaux.

Il convient de noter que les marchés boursiers sont influencés par une multitude de facteurs, tels que les politiques monétaires, les tensions géopolitiques, les performances économiques et les anticipations des investisseurs. Les fluctuations observées dans les indices boursiers peuvent avoir des répercussions sur l'économie réelle, notamment en influençant les décisions d'investissement des entreprises et la confiance des consommateurs. Les investisseurs et les analystes surveillent attentivement ces mouvements afin d'évaluer la santé financière et les perspectives économiques.





Figure 5 » EVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



I.6. Marché des produits stratégiques

- Or

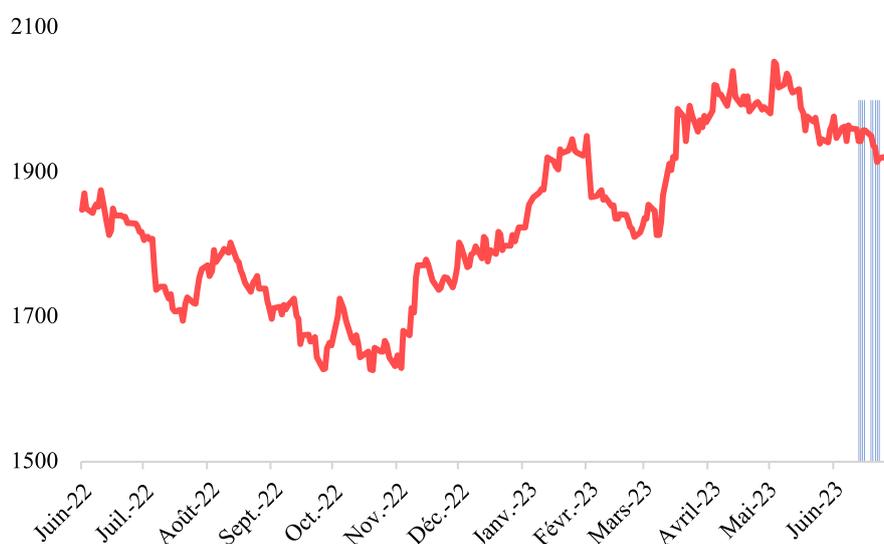
Au cours du mois de juin 2023, les cours de l'or ont continué leur tendance baissière, confirmant ainsi la baisse enregistrée le mois précédent. À la clôture du mois, le prix de l'or s'est établi autour de 1920 USD l'once. Cette diminution peut être attribuée aux tensions à la hausse sur les marchés américains des obligations, ce qui a réduit l'attrait de l'or en tant qu'actif refuge. En effet, l'appréciation du dollar américain a rendu l'or moins attractif en raison de la corrélation négative entre la devise américaine et le métal précieux. Cette situation devrait se maintenir tant que la Réserve fédérale (Fed) maintiendra sa détermination à lutter contre l'inflation causée par la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie.

Il est crucial de souligner que les décisions de politique monétaire prises par la Fed ont un impact significatif sur les prix de l'or. Les mesures expansionnistes, telles

que la baisse des taux d'intérêt, peuvent entraîner une augmentation de la valeur de l'or en réduisant le coût d'opportunité de le détenir par rapport à d'autres actifs financiers. En revanche, une politique monétaire restrictive, caractérisée par une hausse des taux d'intérêt, peut entraîner une baisse des prix de l'or en raison de la diminution de la demande pour les actifs considérés comme des valeurs refuge.

L'or est souvent perçu comme un actif sûr en période d'incertitude économique et financière. Les investisseurs se tournent vers l'or pour protéger leur capital et diversifier leur portefeuille. Cependant, l'évolution des prix de l'or dépend de nombreux facteurs, tels que les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des devises, la confiance des investisseurs et les conditions macroéconomiques globales. Les investisseurs et les experts du marché surveillent attentivement ces facteurs pour évaluer les perspectives de l'or et prendre des décisions d'investissement éclairées.

Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



Source : Macrotrends.

- Cuivre

Les prix du cuivre ont maintenu leur tendance à la baisse au cours du mois de juin 2023, après avoir enregistré une légère baisse le mois précédent. À la dernière semaine de ce mois, les prix du métal rouge ont atteint un creux de 36 784 USD par tonne métrique.

Le cuivre est considéré comme un indicateur fiable de la santé économique mondiale en raison de son utilisation essentielle dans de nombreux secteurs tels que la construction, les transports et la fabrication de batteries électriques. En tant que matière première industrielle, la demande de cuivre est étroitement liée à l'activité économique globale. Ainsi, une baisse des prix du cuivre peut indiquer une faiblesse économique plus générale.

Cependant, il convient de souligner que le prix du cuivre est également influencé par des facteurs géopolitiques et les décisions de politique monétaire des banques centrales. Par exemple, les conflits commerciaux entre pays peuvent perturber les flux commerciaux et avoir un impact sur la demande de cuivre.

Il est donc essentiel de surveiller attentivement les développements économiques, géopolitiques et monétaires pour évaluer les perspectives du marché du cuivre. Les variations des prix du cuivre peuvent avoir des répercussions significatives sur les entreprises, les pays producteurs et les investisseurs, et constituent un indicateur important de l'activité économique globale. Les fluctuations du prix du cuivre peuvent également être influencées par des facteurs tels que l'offre et la demande sur le marché mondial, les politiques gouvernementales, les réglementations environnementales et les avancées technologiques.

Figure 7 » EVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN MILLIERS D'USD PAR TONNE)



Source : Macrotrends.

Pétrole

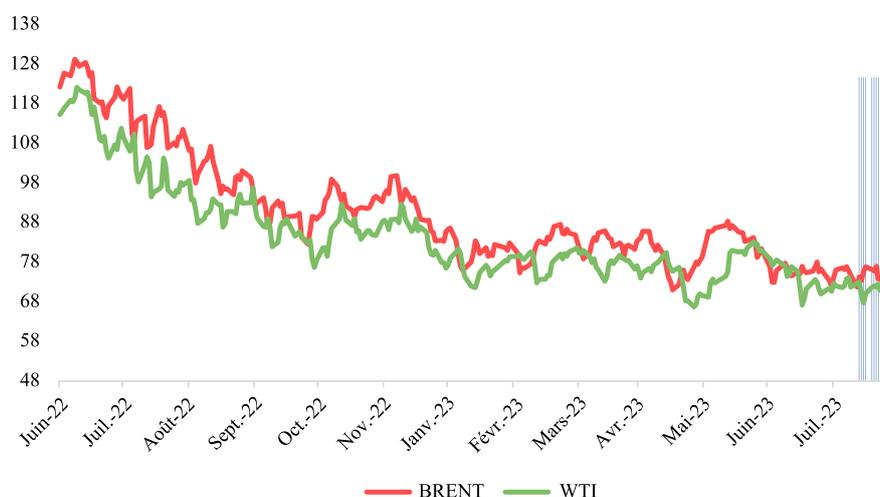
Au cours du mois de juin 2023, les prix du pétrole brut ont continué de baisser, suivant la tendance du mois précédent, tant sur le marché américain (WTI) que sur le marché européen (Brent). À la clôture du mois, le Brent s'est établi à 73,86 USD le baril, tandis que le WTI a atteint 70,64 USD le baril. Cette baisse des prix peut être attribuée à plusieurs facteurs économiques et géopolitiques.

Tout d'abord, le resserrement des conditions financières, caractérisé par des politiques monétaires restrictives de la part des banques centrales américaine et européenne, a alimenté les inquiétudes concernant une possible récession économique. Ces inquiétudes ont pesé sur les perspectives de la demande de carburant, en particulier dans les économies avancées. Lorsque la croissance économique est incertaine, la demande de pétrole brut a tendance à diminuer, ce qui exerce une pression à la baisse sur les prix.

Parallèlement, la situation géopolitique mondiale joue également un rôle important dans les fluctuations des prix du pétrole. Les tensions géopolitiques, qu'il s'agisse de conflits régionaux ou de sanctions économiques, peuvent perturber l'approvisionnement en pétrole et entraîner des variations des prix. Les investisseurs surveillent donc attentivement les développements géopolitiques afin d'évaluer les risques potentiels pesant sur l'offre de pétrole.

En résumé, la baisse des prix du pétrole brut en juin 2023 est le résultat du resserrement des conditions financières et des craintes d'une récession économique, ainsi que des incertitudes géopolitiques. Les mesures de relance économique mises en œuvre par les gouvernements pourraient jouer un rôle déterminant dans l'évolution future du marché pétrolier. Il convient de noter que les fluctuations des prix du pétrole brut ont des implications importantes pour les économies mondiales, les entreprises du secteur énergétique et les décisions d'investissement.

Figure 8 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source : Macrotrends.



2. Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de juin 2023 a été marquée par plusieurs faits notables. Il s'agit de : (i) la révision à la hausse du taux directeur de la BCC ; (ii) l'adoption par le gouvernement de 6 projets de décret pour la lutte contre le blanchiment de capitaux ; (iii) la grogne à la DGI, DGRAD et DGDA suite à la suppression de la prime de plus-value ; et (iv) la majoration du prix du carburant par le gouvernement.

Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

1. Révision à la hausse du taux directeur par la BCC

Lors de la réunion ordinaire du comité de politique monétaire de la Banque centrale du Congo (BCC) qui s'est tenue le lundi 19 juin 2023, il a été souligné que l'économie nationale a continué à faire face aux effets néfastes des chocs, notamment ceux liés à la guerre en Ukraine et dans la partie Est du pays. Ces chocs ont exercé des pressions supplémentaires sur le budget de l'État ainsi que sur les marchés de change et des biens et services. Cette analyse critique mettra en lumière certains éléments supplémentaires importants.

Selon le document de la BCC, le taux d'inflation a atteint 9,2% en cumul annuel au 16 juin 2023, principalement en raison de la hausse des prix des produits alimentaires, qui est en partie attribuable à l'augmentation des importations. Cette augmentation de l'inflation soulève des préoccupations quant à la stabilité des prix, ce qui peut entraîner une détérioration du pouvoir d'achat des ménages et des entreprises.

Le comité de politique monétaire a également observé des pressions considérables sur le marché des changes en janvier et février 2023 en raison d'une demande accrue de devises étrangères par rapport à une offre insuffisante. Toutefois, ces pressions se sont quelque

peu atténuées depuis le mois de mars, contribuant à une certaine stabilité. Il est important de noter que la stabilité du marché des changes est essentielle pour encourager les investissements étrangers et favoriser le commerce international.

Pour faire face à cette situation, la BCC a pris des mesures, notamment en augmentant son taux directeur de 9% à 11%. Cette hausse du taux directeur vise à freiner la demande de crédit et à maîtriser l'inflation. De plus, la BCC a également augmenté le coefficient de la réserve obligatoire sur les dépôts en franc congolais de 0% à 10%. Ces mesures sont destinées à renforcer la stabilité financière et à prévenir d'éventuelles pressions supplémentaires sur le marché des changes.

En ce qui concerne le marché parallèle, on observe une dépréciation mensuelle moyenne de la monnaie limitée à 0,8% entre mars et mai 2023, comparée à 3,6% entre janvier et février. Cela peut être interprété comme une légère amélioration de la situation sur le marché des changes informel. De plus, l'écart entre le taux de change interbancaire et le taux parallèle a également diminué, passant de 5,9% à la fin de décembre 2022 à 1,8% au 16 juin 2023. Cette réduction de l'écart suggère une meilleure convergence entre les marchés officiel et parallèle.

Cependant, malgré ces mesures prises par la BCC et les signes encourageants, il est essentiel de noter que des défis économiques persistent en République démocratique du Congo. La dépendance aux importations de produits alimentaires continue d'exposer l'économie aux fluctuations des prix mondiaux, ce qui peut affecter la stabilité des prix sur le marché intérieur.

De plus, la guerre en Ukraine et les conflits dans l'est du pays continuent d'avoir un impact négatif sur l'économie congolaise. Outre les effets directs sur les

marchés des changes et des biens et services, ces conflits ont également des répercussions sur la sécurité, la production et les investissements, ce qui peut entraver la croissance économique à long terme.

Dans ce contexte, il est crucial que le gouvernement congolais poursuive ses efforts pour diversifier l'économie et réduire la dépendance excessive aux importations. Promouvoir le développement du secteur agricole local, encourager l'investissement dans les industries manufacturières et promouvoir le commerce intra-africain peuvent aider à renforcer la résilience économique du pays et à réduire les vulnérabilités aux chocs externes.

En conclusion, bien que des mesures aient été prises pour faire face aux défis économiques actuels, la République démocratique du Congo doit rester vigilante et continuer à mettre en œuvre des politiques économiques prudentes et durables pour favoriser la stabilité macroéconomique et promouvoir une croissance économique solide et inclusive à long terme. Cela nécessitera une coordination et une collaboration étroite entre la Banque centrale, le gouvernement et d'autres acteurs économiques pour surmonter les défis et saisir les opportunités qui se présentent.

2. Adoption par le gouvernement de 6 projets de décret pour la lutte contre le blanchiment de capitaux

Lors du Conseil des ministres du vendredi 16 juin, le gouvernement a adopté six projets de décret visant à renforcer le dispositif de la République démocratique du Congo (RDC) dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cependant, une analyse critique révèle certains éléments à prendre en compte.

Le premier projet de décret porte sur la création d'un comité de pilotage et de suivi chargé de l'exécution du plan d'action du Groupe d'action financière (GAFI).

Bien que cette initiative soit louable, il est essentiel de s'assurer que ce comité dispose des ressources adéquates et de l'indépendance nécessaire pour mener à bien ses missions. Une supervision et une coordination efficaces sont essentielles pour garantir une mise en œuvre solide des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Le deuxième texte concerne l'organisation et le fonctionnement de la Cellule nationale des renseignements financiers (CENAREF). Il est crucial que cette cellule dispose de l'expertise et des ressources nécessaires pour mener des enquêtes approfondies et collecter des informations pertinentes sur les activités financières suspectes. La transparence et l'indépendance de la CENAREF sont des éléments clés pour assurer l'efficacité de ses actions.

Le troisième projet de décret concerne le comité consultatif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération (COLUP). Ce comité doit jouer un rôle consultatif et fournir des recommandations stratégiques dans la lutte contre ces crimes. Il est important de garantir la représentativité de ce comité en incluant des experts et des acteurs clés issus de divers secteurs, tels que le secteur financier, les organismes d'application de la loi et la société civile.

Le quatrième projet de décret concerne l'organisation et le fonctionnement du Fonds de lutte contre les crimes organisés (FOLUCO). Il est crucial que ce fonds dispose des ressources adéquates pour soutenir les actions de prévention, de détection et de répression des crimes organisés. Cependant, il est également important d'établir des mécanismes de contrôle et de transparence pour assurer une utilisation efficace et éthique des fonds alloués.

Le cinquième projet de décret concerne l'organisation et le fonctionnement du comité interministériel de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du

terrorisme et la prolifération. Ce comité interministériel doit favoriser la coordination entre les différents ministères et agences gouvernementales impliqués dans la lutte contre ces crimes. Une collaboration étroite et une communication transparente sont essentielles pour assurer une approche holistique et cohérente dans la lutte contre ces menaces.

Enfin, le dernier projet de décret concerne la désignation, l'organisation et le fonctionnement d'une autorité de supervision et de contrôle des entreprises et professions non financières désignées. Cette autorité de supervision joue un rôle crucial dans la régulation et la surveillance des entités non financières impliquées dans des activités susceptibles d'être utilisées à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Il est essentiel que cette autorité dispose de pouvoirs suffisants pour mener des inspections, imposer des sanctions et assurer la conformité des entités concernées. De plus, il convient de mettre en place des mécanismes de supervision indépendants et transparents afin de garantir l'intégrité du processus de réglementation.

Ces projets de décret témoignent de la volonté du gouvernement congolais de renforcer son cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, conformément aux recommandations du GAFI. Cependant, pour assurer une mise en œuvre efficace, il est crucial que ces mesures soient soutenues par des ressources adéquates, une formation spécialisée et une coordination efficace entre les différentes entités impliquées.

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme revêt une importance capitale pour la stabilité économique et la sécurité nationale. Cependant, il convient de souligner que la mise en place de cadres juridiques et institutionnels solides n'est qu'une première étape. Il est tout aussi crucial de veiller à une application rigoureuse de ces mesures, à une collaboration internationale efficace

et à une sensibilisation accrue de tous les acteurs concernés.

En outre, il est important de reconnaître que la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est un processus continu qui nécessite une adaptation constante aux nouvelles tendances et techniques utilisées par les criminels. Par conséquent, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de surveillance et d'évaluation réguliers pour s'assurer de l'efficacité et de l'efficience des mesures mises en œuvre.

3. Grogne à la DGI, DGRAD et DGDA suite à la suppression de la prime de plus-value

Les tensions entre le Ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima, et l'Intersyndicale des régies financières ont atteint un point critique, mettant en péril les relations entre les deux parties. La principale cause de discorde est la suppression de la prime de plus-value par le Ministre, une décision qui a provoqué la colère de l'Intersyndicale. Dans un ultimatum adressé au gouvernement, cette dernière menace de déclencher une grève illimitée si une solution durable n'est pas trouvée dans les 72 heures.

La situation est rendue plus complexe par les divergences d'interprétation des concepts entre la prime de contentieux et la prime de contentieux minimum garantie. Le Ministre Kazadi justifie sa décision en invoquant la confusion existante et propose que la prime de performance prenne en charge les aspects de la prime de plus-value. Cependant, l'Intersyndicale considère que cette mesure porte atteinte aux droits acquis des agents et cadres des régies financières, notamment de la Direction Générale des Impôts (DGI).

L'Intersyndicale souligne également que le Ministre des Finances n'a pas clairement défini le libellé des paiements effectués, ce qui constitue une faute de gestion. Selon elle, les 12 milliards de francs congolais



versés par le Ministre sont considérés comme un don plutôt que comme le paiement dû, ce qui renforce leur détermination à poursuivre leurs revendications.

Dans sa lettre adressée au Premier Ministre, l'Intersyndicale rappelle les articles pertinents du décret portant création de la Direction Générale des Impôts, mettant en avant le droit à une prime de contentieux minimum garantie pour les agents de la DGI. Elle estime que la décision du Ministre des Finances viole ces droits acquis et demande des réponses appropriées à leurs revendications.

La situation actuelle est préoccupante, notamment en raison de son impact potentiel sur le trésor public et l'organisation des élections prévues plus tard dans l'année. La DGI, en tant que principale pourvoyeuse de recettes publiques, joue un rôle crucial dans le financement des activités gouvernementales. Cependant, certains gros contribuables, notamment dans le secteur minier, ont adopté des comportements non coopératifs en refusant de déposer leurs bilans, ce qui expose le gouvernement à des pertes potentielles de recettes fiscales.

Malgré ces défis, la DGI affiche des performances satisfaisantes, ayant atteint voire dépassé les assignations budgétaires fixées pour l'année en cours. Le Directeur Général des Impôts, Barnabé Muakadi Muamba, et son équipe restent confiants quant à la capacité de l'administration fiscale à récupérer les recettes manquantes et à dépasser les objectifs budgétaires fixés pour l'exercice.

Il incombe désormais au gouvernement de trouver une solution rapide et durable à ce différend afin de préserver la stabilité financière et d'éviter les perturbations potentielles sur le plan économique et politique. Une résolution équitable et transparente de cette situation est essentielle pour maintenir la confiance des agents des régies financières et préserver l'intégrité du système fiscal congolais. Il est crucial que

le gouvernement entame des discussions approfondies avec l'Intersyndicale afin de comprendre pleinement leurs préoccupations et de trouver des solutions mutuellement bénéfiques.

Il est également important de souligner que la stabilité financière et la capacité du gouvernement à mobiliser des recettes sont des éléments fondamentaux pour garantir le bon déroulement des élections prévues à la fin de l'année. Une grève prolongée dans les régies financières pourrait avoir des conséquences néfastes sur les finances publiques et compromettre la tenue des élections dans des conditions optimales.

Dans cette situation délicate, il est primordial de privilégier le dialogue et la concertation. Les parties concernées doivent faire preuve de flexibilité et de bonne volonté pour parvenir à un compromis qui préserve à la fois les intérêts des agents des régies financières et la stabilité économique du pays.

De plus, il est impératif de renforcer la transparence et la clarté dans les communications entre le Ministre des Finances, l'Intersyndicale et les différentes régies financières. Un échange d'informations précises et fiables contribuera à dissiper les malentendus et à trouver des solutions appropriées.

4. Majoration du prix du carburant par le gouvernement

L'annonce de l'augmentation des prix des carburants en République démocratique du Congo (RDC) suscite des préoccupations et soulève des questions quant à son impact sur l'économie nationale et la population.

En effet, la structure des prix des carburants a été affectée au courant du mois de juin 2023. Les prix des carburants ont été revus à la hausse dans différentes zones d'approvisionnement. Selon le gouvernement cette hausse de prix est due au maintien de l'équilibre sur le système d'approvisionnement en produits

pétroliers et au renforcement de la gestion de la subvention pétrolières qui exige la maîtrise de la dépense fiscale et de coût budgétaire. Le tableau ci-dessous montre la nouvelle grille tarifaire suivant les différentes zones :

Tableau 1 » Prix de carburants à la pompe (en CDF)

Zone	Essence	Gasoil	Pétrole
Ouest	2995	2985	2450
Nord	3540	3590	2900

Source : Ministère de l'économie

Il y a lieu de noter qu'en cas de réajustement des prix des produits pétroliers, les ménages qui ne s'approvisionnent pas directement à la pompe sont impactés indirectement des augmentations des prix à travers notamment les prix des transports en commun qui prennent généralement de l'envol. Malheureusement, les prix étant rigides à la baisse, les transporteurs ne les réajustent généralement pas en cas de baisse des prix à la pompe.

Par ailleurs, l'observation des sous composantes de chacune des grandes rubriques de la structure des prix des produits pétroliers montre que ladite structure est trop chargée. Différentes rubriques, notamment les charges d'exploitation des sociétés commerciales et des prestataires des services n'ont jamais été correctement maîtrisées et souvent font l'objet des suspicions de la part du gouvernement qui exige de temps en temps un audit avant de les accepter. La structure de prix ne semble donc pas fédératrice à cause de cette méfiance.

Face à cette situation, il serait nécessaire, une fois pour toutes, que la question de ces charges d'exploitation soit résolue et que les résultats de l'audit diligenté en septembre 2022 permettent enfin de rétablir la confiance et des bases nouvelles pour la suite. Un des objectifs à poursuivre serait d'alléger au strict minimum la structure en s'inspirant par analyse

comparative à un échantillon des structures des prix dans certains pays de la CEMAC, UEMOA, SADC et EAC.

Il est donc nécessaire de mettre en place des réformes de la structure des prix des produits pétroliers qui tiennent compte des considérations sociales. Pour y parvenir, il faudra :

- Réaliser des études approfondies et des consultations avec les parties prenantes pour s'assurer de la prise en compte des intérêts de chaque partie ainsi que de leur adhésion et appropriation ;
- Etablir un échéancier et fixer la date du lancement de la réforme ;
- Lancer une vaste et intense campagne de sensibilisation pour expliquer clairement au public le bien-fondé et les objectifs de la réforme ;
- Développer les mesures destinées à atténuer l'impact de la hausse des prix des carburants sur les populations pauvres afin de susciter leur adhésion à la réforme ;
- Mettre au point des mécanismes pour pérenniser la réforme.

II.1.2. Activité économique

En juin 2023, l'évolution de l'activité économique de la RDC a été essentiellement caractérisée par les éléments ci-dessous :

i. Projections de la croissance du PIB

Les dernières perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale, indiquent que la croissance en RDC devrait atteindre 7,7% en 2023 et



ensuite légèrement baisser à 7,6% en 2024. Par rapport à l'année 2022, la croissance de la RDC perd presque un point, mais reste largement au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Le rapport indique que l'économie congolaise continue de se montrer résiliente face aux effets de la crise russo-ukrainienne et aux tensions inflationnistes des prix des denrées alimentaires.

ii. Mise en place d'une usine de montage de bus Mercedes Benz à Kinshasa

Après les deux pillages de 1991 et 1993, la grande partie des industries du pays ont dû fermer leurs portes. Le secteur industriel congolais a subi en plein fouet cette crise qui a vu les entreprises automobiles comme General Motors et Iveco fermées.

30 ans plus tard, la République Démocratique du Congo a inauguré une nouvelle usine de montage de bus de la marque Mercedes Benz. Cette usine a une capacité de production de 25 bus par mois et va faire le montage de 2 modèles, la Mercedes Benz 1723 de 49 places assises et la Mercedes Benz 917 de 39 places. L'implantation de cette usine est née de l'accord signé en 2020 entre l'homme d'affaire Harish, patron de Serve air et la société TRANSCO (Société de transports du Congo). Cette usine devrait livrer 670 bus à la société TRANSCO.

Dans la loi des finances de l'année 2018, le gouvernement avait prévu de doter TRANSCO de 500 bus afin de lui permettre de relier tous les centres urbains du pays. Le but poursuivi était de permettre à la société TRANSCO d'atteindre tous les recoins du pays, pour ainsi résoudre le problème de transport dans le milieu urbain.

Cette initiative aura un impact positif sur la création de l'emploi dans le pays étant donné qu'elle commence avec une capacité de 250 employés et ce nombre pourrait augmenter dans le temps. Pour un grand pays

comme la RDC, il faudrait plusieurs usines à grande capacité d'absorption du chômage pour créer la richesse ainsi que pour prétendre au développement.

iii. Présentation du rapport de Bloomfield sur le risque pays de la RDC

Lors de la conférence Risque pays qui s'est tenu au courant de ce mois de juin 2023 à Kinshasa, Bloomfield Investment corporation a présenté son rapport sur la notation du pays. Cette agence a attribué une note positive de 5,5 points en 2023 contre 5,1 points de l'année précédente. Le but poursuivi par cette conférence est de passer en revue le rapport de l'étude sur le risque pays 2023 et d'établir la cartographie des risques d'investissements du pays.

Ce rapport de notation du risque pays est basé sur une évaluation de l'environnement économique à travers le climat des affaires et les performances macroéconomiques, financière avec la gestion des finances publiques et la solidité du système monétaire ainsi que financier ; et politique. La notation obtenue par la RDC est de 5,5, une note positive qui confirme un risque modéré pour les investissements. Ce qui sous-entend qu'elle devrait maximiser les efforts pour améliorer son climat des affaires.

A la lumière de ce rapport, il est à noter que les réformes mise en place par le gouvernement, surtout dans le secteur économique, pourraient être confrontées à la situation sécuritaire qui reste fragile et à l'incertitude liée à l'organisation des élections prévue cette année 2023.

iv. Conclusion de la 4ème revue par le FMI de l'accord de facilité de crédit avec la RDC

Dans son communiqué du 28 juin 2023, le Fonds Monétaire International a informé l'opinion publique que son conseil d'administration a conclu la quatrième

revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit avec la RDC. Cette décision permet au gouvernement congolais d'encaisser 152,3 millions de DTS, soit environ 203 millions de dollars américains pour répondre aux besoins de la balance des paiements. A ce jour, la RDC a déjà reçu 761,5 millions de DTS qui correspondent à environ 1,017 milliards de USD.

Ce décaissement vise à renforcer les réserves internationales, compte tenu des risques élevés de détérioration des perspectives économiques. Le programme appuyé par le FMI continue de soutenir les réformes des autorités pour favoriser la stabilité macroéconomique et le développement durable en accélérant la mobilisation des recettes intérieures, en améliorant la gouvernance et en renforçant la politique monétaire.

Selon le FMI, la situation macroéconomique de la RDC fait preuve de résilience malgré l'incertitude liée à la guerre à l'Est du pays et aux tensions à la proche des élections prévues à la fin de cette année. Le taux de croissance économique réalisé a été de 8,9% en 2022. Cette croissance était soutenue par la production minière plus élevée que prévue qui a entraîné une hausse de recettes. L'inflation a atteint 13 % en 2022, elle a été alimentée par les pressions sur les dépenses et la dépréciation du taux de change, malgré la baisse des prix à l'importation. Les réserves internationales brutes ont atteint environ 2 mois d'importations. Le solde budgétaire intérieur s'est situé à 1,2 % du PIB, ce qui est conforme aux engagements du programme, bien que la taille et la composition des dépenses soient différentes, principalement en raison de l'augmentation des dépenses exceptionnelles liées à la sécurité, compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire créée par l'augmentation des recettes. Malgré le contexte de baisse des recettes que le pays a enregistré jusqu'à mai 2023, les dépenses exceptionnelles demeurent élevées et les autres dépenses sont sous-exécutées.

Le gouvernement Congolais a réalisé des progrès satisfaisants dans le cadre du programme. Tous les critères de réalisation quantitatifs à fin décembre 2022 ont été atteints, ainsi que tous les objectifs indicatifs (OI) à l'exception de deux : celui lié aux dépenses sociales et celui lié aux garanties de la banque centrale pour les prêts de l'administration, en raison de lacunes dans le suivi et malgré le fait qu'aucune nouvelle garantie n'a été émise. Tous les repères structurels ont été respectés, à l'exception de celui relatif à la publication des contrats miniers, en raison de retard.

Les analyses du FMI révèlent que le déficit budgétaire devrait se réduire en 2023, ce qui aidera la politique monétaire à freiner l'inflation. La baisse des recettes et l'augmentation des dépenses exceptionnelles justifient un contrôle des dépenses et une redéfinition des priorités, tout en poursuivant les efforts de mobilisation des recettes. L'amélioration de l'efficacité des dépenses, des contrôles plus stricts sur les dépenses dans le cadre des procédures d'urgence et une meilleure gestion de la trésorerie permettront d'améliorer l'exécution du budget et de dégager une marge de manœuvre pour les dépenses sociales et de développement indispensables. Des progrès dans les réformes structurelles budgétaires, notamment celles liées à la fonction publique, à la subvention des carburants, la chaîne des dépenses et au fonctionnement du Trésor, la gestion des investissements publics et la crédibilité du budget, sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des dépenses et la gouvernance.

S'agissant de la politique monétaire, le FMI est favorable sur la disposition à resserrer la politique monétaire, ainsi qu'à renforcer le cadre de la politique monétaire et d'améliorer l'indépendance et les sauvegardes de la banque centrale favorisera la stabilité des prix. La poursuite de l'accumulation de réserves, tout en renforçant le rôle du taux de change en tant qu'amortisseur, est essentielle à la résilience extérieure.

La promulgation des règlements relatifs à la nouvelle loi bancaire renforcera la surveillance et la résilience financières.

Il y a lieu de noter que le gouvernement est appelé à mettre en œuvre les réformes visant à renforcer l'État de droit et le système judiciaire, à lutter contre la corruption, et à améliorer la transparence dans le secteur minier et les finances publiques sont

essentielles pour améliorer le climat des affaires en vue de favoriser l'investissement privé et la diversification économique. Il est également essentiel d'agir pour sortir de la liste grise du GAFI et de mettre en œuvre le nouveau cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La mise en œuvre de l'ambitieux programme climatique du pays serait également importante compte tenu de la vulnérabilité du pays au changement climatique.

Tableau 2 » République démocratique du Congo : principaux indicateurs économiques et financiers, 2022-25

	2022	2023		2024		2025
	Est.	Rapport n°22/390	Proj.	Rapport n°22/390	Proj.	Proj.
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
PIB et prix						
PIB réel	8.9	6.3	6.8	6.5	4.7	5.3
PIB (industries extractives)	22.6	10.9	11.7	9.6	4.3	4.0
PIB (hors industries extractives)	3.1	4.2	4.4	4.9	4.9	6.1
Déflateur du PIB	6.3	6.1	11.4	6.8	6.6	6.2
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	9.3	10.8	14.8	7.2	7.1	7.1
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	13.1	8.3	11.5	6.9	7.1	7.0
	(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)					
Monnaie et crédit						
Avoirs extérieurs nets	-7.0	11.3	22.9	15.8	8.9	14.1
Avoirs intérieurs nets	10.4	7.2	-6.0	4.0	4.2	-0.7
Crédit intérieur	16.8	10.6	12.4	13.3	6.2	7.8
Monnaie au sens large (M2)	3.4	18.5	16.9	19.9	13.1	13.4

+11,00.00

	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)					
Situation financière de l'administration centrale						
Recettes et dons	16.6	16.8	14.8	16.5	16.5	16.8
Dépenses	17.1	18.3	16.1	19.0	17.6	18.2
Solde budgétaire intérieur	-1.2	-0.6	-0.5	-0.8	-0.2	-0.2
Investissement et épargne						
Épargne nationale brute	6.2	10.0	4.6	12.1	7.9	12.0
Investissement brut	11.5	14.0	10.1	15.1	11.8	14.8
Hors secteur public	8.0	8.0	6.0	8.0	6.0	8.0
Balance des paiements						
Exportations de biens et services	43.2	37.8	42.8	38.0	41.1	38.9
Importations de biens et services	48.2	41.6	48.2	40.5	45.6	43.2
Solde des transactions courantes (transferts officiels compris)	-5.3	-3.9	-5.5	-3.0	-3.9	-2.8
Solde des transactions courantes (hors transferts officiels)	-6.2	-5.3	-6.3	-4.1	-5.0	-4.2
Réserves officielles brutes (en semaines des importations)	7.9	9.9	10.0	11.2	10.2	11.2
Dettes du secteur public						
Service de la dette en pourcentage des recettes publiques	6.9	7.6	7.4	7.4	6.1	6.1

Sources : FMI.



II.1.3. Dynamique des prix

Durant le mois de juin 2023, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à mai 2023. Comme l'indique le tableau 1, hormis l'inflation hebdomadaire, le rythme d'évolution de prix s'est accéléré en juin 2023. Cette situation essentiellement guidée par la hausse des prix des produits de consommation courante ainsi que l'évolution des prix du carburant. La poursuite de l'invasion russe en Ukraine ainsi que l'inefficacité de politiques gouvernementales pourraient exacerber ce dérapage des prix.

Pour ce qui est du taux d'inflation hebdomadaire, il s'est situé à 0,24% à la quatrième semaine du mois de juin 2023, soit une baisse de 68,95% comparée à celui enregistré à la clôture de mai 2023 où ce taux s'était fixé à 0,77%.

Quant au taux d'inflation cumulée, il s'est fixé à 9,45% à la quatrième semaine de juin 2023 contre 7,63% réalisé un mois plus tôt, soit une variation positive de 23,85%.

S'agissant de l'inflation en glissement annuel, elle s'est située à 17,30% à la quatrième semaine de juin 2023 contre 16,57 un mois plus tôt, soit une baisse de 4,42%. A ce rythme, il est attendu un niveau d'inflation de

20,60% en fin d'année 2023 contre 13,13% réalisé une année plus tôt (2022).

Tableau 3 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (JUN 2023)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,23	7,88	16,42	16,62
Semaine 2	0,51	8,42	16,73	20,06
Semaine 3	0,70	9,18	7,29	20,97
Semaine 4	0,24	9,45	17,30	20,60

Source : BCC, juin 2023.

II.1.4 Taux de change et réserves de change

Au cours de juin 2023, le taux de change s'est détérioré sur le marché interbancaire où il s'est établi à 2 351,52 à la quatrième semaine de juin 2023 contre 2 303,55 en fin mai 2023, soit une dépréciation de 2,08%.

Il en est de même sur le marché parallèle où le taux de change s'est situé à 2 435,50 à la quatrième semaine de juin 2023 contre 2 354,75 un mois plus tôt, soit une dépréciation de 3,43%.

Tableau 4 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture mai 2023	Juin 2023				Variation mai-juin 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
Marché interbancaire	2 303,55	2 345,65	2 358,85	2 365,53	2 351,52	2,08%
Marché parallèle	2 354,75	2 365,63	2 408,75	2 422,75	2 435,50	3,43%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles ont augmenté comparativement à mai 2023. En effet, les réserves de change se sont situées à 4,30 milliards d'USD à la quatrième semaine de juin 2023, soit un accroissement

de 4,88% comparativement au mois précédent où elles s'étaient situées à 4,10 milliards d'USD. Rapporté en nombre de mois d'importations, il s'établit que l'économie congolaise a connu une hausse de sa capacité

de fin mai 2023. La couverture des importations par les réserves de changes est passée de 2,25 mois à 2,35 mois entre fin mai 2023 et la quatrième semaine de juin 2023, soit une hausse de 4,44%. Cet accroissement des réserves de change pourrait essentiellement s'expliquer par l'appui reçu par la RDC au titre de facilité élargie de

crédit (FEC) d'un montant équivalent à 203,3 millions d'USD. Selon le FMI, ce décaissement en faveur des réserves internationales s'explique par les risques élevés de détérioration des perspectives économiques de la RDC et la nécessité de continuer à constituer les réserves.

Tableau 5 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

	Clôture mai 2022	Juin 2023				Variation mai - juin 2023
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
En milliards de USD	4,10	4,10	4,30	4,20	4,30	4,88%
En mois d'importations	2,25	2,25	2,30	2,31	2,35	4,44%

Source : BCC.

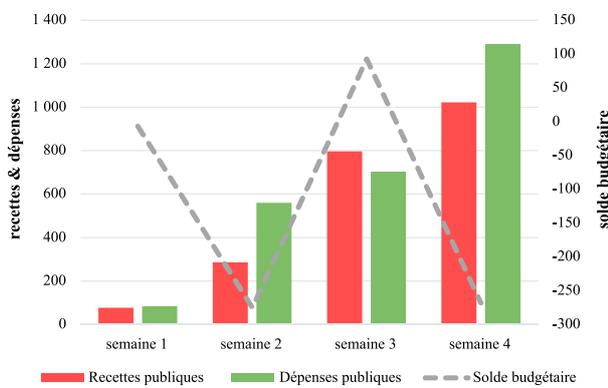


II.1.5 Finances publiques

Au courant du mois de juin 2023 et précisément à la quatrième semaine, le compte des opérations s'est soldé avec une balance déficitaire. Les recettes publiques ont atteint 1 022 241 millions de CDF, tandis que les

dépenses ont été évaluées à 1 290 098 millions de CDF. Le déficit enregistré dans le compte des opérations a été de 267 857 millions de CDF.

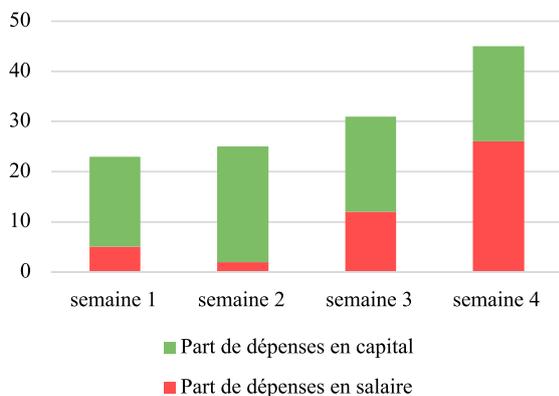
Figure 9 » ÉVOLUTION DE RECETTES PUBLIQUES, DE DÉPENSES PUBLIQUES ET DU SOLDE AU COURANT DU MOIS DE JUIN 2023 (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Ministère des Finances, CTR.

Les dépenses publiques à la quatrième semaine du mois de juin 2023 ont été relativement faibles par rapport au mois précédent, 1 290 098 soit millions de CDF contre 1 306 564 millions de CDF. Les dépenses du gouvernement restent orientées vers les frais de fonctionnement, le paiement de salaire de fonctionnaires et le reste vers les investissements en capital.

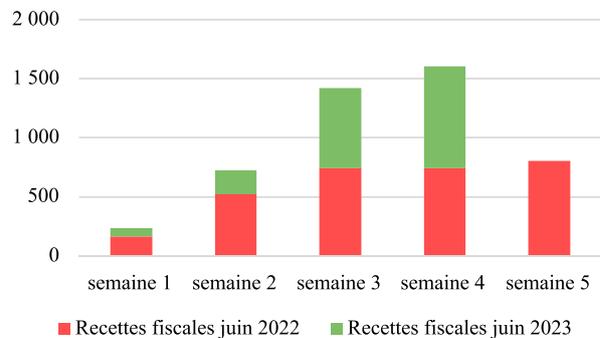
Figure 10 » ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE DÉPENSES PUBLIQUES (EN%)



Source : Ministère des Finances, CTR.

Il sied de signaler que la part la plus importante de dépenses publiques a été consacrée aux frais de fonctionnement de l'Etat. Cela pourrait justifier les efforts du gouvernement pour ramener la paix dans cette période d'agression par les rebelles du M-23 avec le soutien de l'armée Rwandaise. Malgré tout, le gouvernement n'alloue pas suffisamment de ressources pour améliorer les conditions de vie de la population à travers les infrastructures de base. En ce qui concerne le paiement de salaire des fonctionnaires, le gouvernement congolais devrait travailler à améliorer l'efficacité des dépenses publiques et à augmenter les recettes fiscales pour garantir que les fonctionnaires reçoivent un salaire régulier et suffisant à l'échéance retenue.

Figure 11 » ÉVOLUTION DE RECETTES FISCALES (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Ministère des Finances, CTR.

La mobilisation de recettes de ce mois de juin 2023 a été faible par rapport aux recettes de mai 2023, soit à la quatrième semaine 861 183 millions de CDF contre 1 550 295 millions de CDF. Elle a été un peu élevée par rapport à la quatrième semaine du mois de juin 2022, soit 743 552 millions de CDF. Les efforts du gouvernement devraient se concentrer dans la mobilisation de recettes publiques afin de pouvoir répondre aux besoins de la population congolaise.

II.2 Evolution de la situation politique

Le mois de juin 2023 a été très mouvementé avec beaucoup de tensions entre parties prenantes autour des faits saillants ci-dessous :

I. La persistance de la crise dans l'Est de la RDC

Dans son intervention le lundi 26 juin 2023 devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant permanent de la RDC, Georges Nzongola Ntalaja a battu en brèche les allégations du Rwanda selon lesquelles l'armée congolaise collaborerait avec les rebelles rwandais des FDLR pour déstabiliser l'administration Kagame.

Le diplomate congolais a affirmé que les FDLR ne constituent nullement une véritable menace ni militaire ni sécuritaire pour le Rwanda, ce pays utilisant ce prétexte pour se livrer à la « prédation des ressources naturelles de la RDC » et continuer d'ambitionner une extension territoriale réitéré dans le récent discours du président Paul Kagamé au Bénin. Il a affirmé que ce dernier devrait cesser de rêver, en ce qui concerne la terre congolaise qui demeure sacrée, assurant à l'occasion que le président congolais, Félix Tshisekedi et son peuple ne céderont aucun pouce du territoire national.

Par ailleurs, l'ambassadeur a accusé « le tandem M23/RDF » de saboter les processus de Nairobi et de Luanda, et a averti que les massacres perpétrés dans l'Est de la RDC démontrent une volonté d'extinction de la population civile congolaise de l'Est, celle-ci étant tuée, violée, terrorisée, traumatisée et chassée de ses terres vers des camps des déplacés insalubres pour s'assurer ensuite de leur lente extermination.

Aussi, face à cette triste et atroce réalité, il a exigé un minimum de respect pour les populations civiles de la RDC et les vaillantes forces de sécurité congolaises (FARDC), qui se battent au prix du sacrifice pour libérer le pays de l'agression.

Concluant ses propos, l'ambassadeur Nzongola a demandé au Conseil de sécurité de réaffirmer l'intangibilité des frontières de la RDC, d'appuyer le processus de Nairobi-Luanda, de sanctionner plus vigoureusement les « mouvements terroristes », d'exiger une accélération du retrait des troupes du M23 des zones qu'ils occupent pour « qu'ils puissent retourner dans leur véritable pays d'origine », d'accélérer le financement du plan d'aide humanitaire d'urgence et de prendre des sanctions ciblées contre les autorités rwandaises concernées, les ADF et la CODECO.

Aux partenaires de la RDC, Georges Nzongola a demandé qu'ils cessent de considérer que ce qui s'y déroule n'est qu'un problème congolo-congolais. D'où la nécessité d'agir en bloc collectif pour éradiquer les groupes armés et traiter sans complaisance les causes profondes de ce conflit. A cet effet, l'ONU ne doit pas oublier que le conflit qui ravage depuis plus de 25 ans l'Est de la RDC et qui a fait plus de 10 millions des morts, ne tire pas sa vraie source ou origine en RDC. C'est un conflit exporté et ensuite transposé sur le sol congolais, a-t-il martelé.

S'agissant du retrait de la Monusco, il a assuré le Conseil de sécurité que son gouvernement poursuit un dialogue constructif avec la Mission autour de la redéfinition du plan de transition. Cependant, les rebelles du M23 soutenus, dans l'Est de la RDC, par l'armée rwandaise, refusent de participer au processus de démobilisation, désarmement et réintégration (DDR) au stade actuel. Auteurs de plusieurs crimes au Nord-Kivu, ces miliciens ne veulent pas aussi du cantonnement décidé par les dirigeants régionaux. Au contraire, ils exigent un dialogue direct avec le gouvernement congolais pour restaurer la paix.

Sanctionné par le Conseil de sécurité de l'ONU et les USA, le M23 a, selon HRW, commis des meurtres, des viols et d'autres crimes de guerre manifestes dans l'Est de la République démocratique du Congo. Pour restaurer une paix durable, les dirigeants régionaux ont initié des processus de paix qui privilégient le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement

communautaire et stabilisation (P-DDRCS). Dans ce cadre, le dernier sommet de l'EAC a décidé que le M23 devait être pré-cantonné à Rumangabo. Mais la milice soutenue par Kigali exige, avant tout, des discussions directes avec l'administration Tshisekedi. Ce que rejette Kinshasa. « Sans équivoque, le M23 a fait tout ce qu'il lui a été demandé et il n'attend que le dialogue direct avec le gouvernement de Kinshasa selon l'esprit et la lettre du communiqué du 20ème Sommet des Chefs d'Etat, tenu le 4 février 2023 à Bujumbura, Burundi. Cependant, il n'est pas concerné par les processus de DDR et cantonnement à ce stade », a déclaré Lawrence Kanyuka, porte-parole de la milice.

Toujours sur ce chapitre de l'insécurité de l'Est, le rapport final du Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC publié et présenté au Conseil de sécurité le 19 juin a révélé quelques crimes commis au Nord-Kivu par le M23 dont le porte-parole de cette rébellion a estimé que ce document contient des allégations non vérifiées.

En effet, les experts de l'ONU ont présenté des preuves (*entretiens, photos ou images aériennes qui attestent la présence des soldats portant l'uniforme rwandaise entre novembre 2022 et mars 2023*) dans les territoires du Rutshuru, Masisi et Nyiragongo, du soutien actif de Kigali au mouvement armé du M23 pour déstabiliser la partie Est de la RDC, affirmant avoir collecté des éléments supplémentaires sur cette implication de l'armée rwandaise dans la province du Nord-Kivu, qui a renforcé les rangs du M23 à plusieurs reprises pour contrôler des points stratégiques. Ainsi, par les événements cités, dans les localités de Kisheshe et Bambu, dans le territoire de Rutshuru, leur présence est constatée avant et après la prise de ces zones par le M23.

À Kiwanja, la cité prise par le M23 le 29 octobre 2022, une vidéo du 15 novembre montre une colonne de 25 soldats identifiés comme appartenant à l'armée rwandaise. À Mushaki, dans le territoire de Masisi, un ordinateur portable contenant des notes en anglais et

en kinyarwanda est retrouvé avec des informations sur l'équipement militaire et détaillant les noms et grades des soldats et commandants soupçonnés d'appartenir à l'armée rwandaise et envoyés en mission. Les experts ont révélé aussi les noms de plusieurs officiers supérieurs rwandais impliqués, selon leurs sources, dans l'organisation de ces opérations sur le sol congolais. Opérations qui seraient baptisées « Nord-Kivu », conçues et coordonnées par le général James Kabarebe, actuel conseiller à la défense et sécurité du président Paul Kagame.

Les experts onusiens ont clairement indiqué dans le rapport que l'objectif de Kigali est de renforcer le M23 pour sécuriser des sites miniers et « décimer » le groupe majoritairement hutu FDLR.

Pour sa part, l'ambassade des États-Unis en RDC a salué ledit rapport en condamnant les violences qui ont fait tant de morts, de blessés, de personnes déplacées et vulnérables. Elle a à l'occasion, appelé tous les groupes armés, y compris le M23, la Codeco, les Fdlr, Mapi et d'autres, à cesser les hostilités et à déposer les armes, et à se joindre aux consultations entre le gouvernement de la RDC et les groupes armés dans le cadre du processus de Nairobi sous les auspices de la communauté d'Afrique de l'Est.

L'ambassade des États-Unis en RDC a également appelé le Rwanda au retrait immédiat de ses soldats de la Force de défense (RDF) du territoire congolais et de cesser immédiatement de soutenir le groupe armé M23, sanctionné par les Nations-unies et les Etats Unis.

La France quant à elle, a demandé à ce que cesse le "soutien militaire continu" du Rwanda aux rebelles du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), et a condamné les exactions perpétrées par les multiples groupes qui terrorisent la région.

Il est important de signaler que dans cette affaire de la guerre dans l'Est, un document fuité de la CIA évoque la « complicité » de l'EAC pour la balkanisation de la RDC. Un document de la CIA, service d'intelligence américain, sur la guerre en Ukraine et les États-Unis évoque également la « complicité » de la Communauté des États d'Afrique de l'Est (EAC) pour la balkanisation de la RDC. C'est le directeur provincial adjoint du Sud-Kivu de l'Agence nationale des renseignements (ANR), Kwalezitome Lilungi, qui a livré cette information à la CIA, mettant en avant, pour appuyer cette complicité de l'EAC, l'inaction des contingents kényans de la Force régionale qui invités pour servir de neutre, ont au contraire sympathisé avec la rébellion soutenue par le Rwanda, au point de frustrer le gouvernement congolais.

Dans ce même document, Lilungi soutient non seulement l'expulsion des troupes kényanes et ougandaises du territoire congolais, mais également le recours aux milices d'auto-défense Maï-Maï et d'autres groupes armés congolais pour combattre le M23.

Pour Noël Tshiani, candidat à la présidentielle congolaise de 2018, la solution viendra par la guerre. Car, pour lui, cette déclaration de l'administration Biden ne changera pas la situation sur le terrain, estime Noël Tshiani, pour qui « une guerre totale menée par les FARDC contre le Rwanda est la seule solution pour restaurer l'intégrité territoriale de la RDC ».

La position de Tshiani rencontre celle de l'ancien Premier ministre, Adolphe Muzito, qui a appelé à « faire la guerre au Rwanda pour rétablir la paix dans la région ».

II. Les tirs croisés entre le parti au pouvoir et l'Eglise Catholique

Dans une déclaration intitulée : *"Pour les élections crédibles, peuple congolais, réveille-toi de ton sommeil"*, rendue publique le vendredi 23 juin 2023, en marge de

la clôture de la 60ème session de conférence des évêques réunis au sein de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), les évêques expliquent que la stabilité et le bien-être de la population congolaise passent notamment par des élections libres, inclusives, transparentes et apaisées.

Tout en reconnaissant les efforts du Gouvernement et de la CENI qui a publié le calendrier électoral et le fichier électoral dans les délais prévus, la CENCO s'est dit préoccupée par la situation politique et particulièrement des élections qui pointent à l'horizon en République démocratique du Congo.

Répondant à la question sur l'exigence des élections dans le délai constitutionnel, monseigneur Donatien Nshole a précisé que le sujet sur la recomposition des membres de la CENI n'est pas une idée de la CENCO mais de l'opposition congolaise. C'est encore une preuve que nous ne sommes pas ensemble avec l'opposition », a-t-il déclaré.

Poursuivant son propos, il a soutenu que pour les élections inclusives, transparentes et apaisées, la Conférence Épiscopale nationale du Congo souhaite que le pouvoir en place puisse laisser tous les candidats qui respectent les critères de déposer leurs dossiers. Ainsi, « en parlant des élections inclusives, la CENCO insiste pour qu'on n'élimine pas les candidats, les adversaires politiques simplement pour des raisons politiques. Il faut laisser au peuple la liberté de choisir ses dirigeants.

Par ailleurs, la CENCO dit regretter "le recul déplorables caractérisé par la répression violente des manifestations de l'opposition, la restriction de la liberté de mouvement des opposants, des tentatives des projets de lois discriminatoires, l'instrumentation de la juste et les arrestations arbitraires".



Réagissant à cette déclaration des évêques, devant la population réunie lors de la célébration du jubilé d'argent de l'évêque du diocèse de Mbuji-Mayi, le Président de la République Félix Tshisekedi a réitéré sa détermination de pacifier la République démocratique du Congo et de préserver son unité. Dans cette quête, Félix Tshisekedi a déclaré qu'il n'hésitera pas à s'attaquer à tous ceux qui seront une menace à la sécurité et la stabilité du pays. D'un ton très ferme, le Chef de l'Etat a déclaré qu'il ne tolérera jamais certaines dérives de l'église catholique.

La position des évêques a tellement irrité le régime Tshisekedi qui y voit une ingérence dangereuse dans les attributions de la CENI. Un cadre de l'Union sacrée a prévenu que cette dérive risque d'entraîner le pays dans un engrainage de violence.

Pour Patrick Muyaya, la déclaration présidentielle se justifie parce que, dit-il, les opposants n'ayant aucune alternative comptent miser sur la violence pour arrêter le processus électoral. « *Aujourd'hui, il y a des personnes qui pensent malheureusement que, par la voie des urnes, ils ne pourront pas nous battre, en tout cas aujourd'hui, nous n'entendons pas leurs idées parce qu'ils n'ont pas de contradictions à nous apporter dans le fonds, ils comptent miser sur la violence pour arrêter subitement le processus électoral et nous faire reculer* », a-t-il dénoncé. « C'est l'occasion d'inviter justement ces opposants à quitter tous ces subterfuges-là et de venir avec des propositions concrètes.

En réaction à cette déclaration des évêques, Parnasse Sharonne Malangu, 1ère vice-présidente de la ligue des jeunes de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) section Gombe, s'en est pris durement contre les propos de la CENCO qui a qualifié la force du progrès de l'UDPS d'une milice qui collabore avec la police pour traquer les adversaires politiques. A cet effet, elle a remis en cause la CENCO dont la déclaration n'est fondée sur aucune preuve, aucune enquête sérieuse. Pour elle, « les évêques ne peuvent pas faire la politique. L'église doit être au milieu du village.

A son tour, la Conférence épiscopale nationale du Congo a, par le biais de son secrétaire général, rassuré qu'il n'y a aucune dérive de l'Église catholique et que, a-t-il souligné, les différents messages des évêques s'inscrivent dans la doctrine sociale de l'Église catholique. Donatien N'shole dit par ailleurs comprendre que le chef de l'État à Mbuji-Mayi a réagi avec la colère. « *Je crois que le Chef de l'État n'a pas lu notre dernier message. Il s'est contenté de ce qu'on lui a rapporté certainement par des gens qui n'aiment pas l'église* ».

Pour lui, l'Église catholique n'a aucun candidat. Elle prend position plutôt aux côtés des faibles. « *L'église a toujours été du côté des faibles. Il y a eu un moment pendant que la situation était chaude, c'est presque tous les deux jours que j'étais à Limete tard le soir voir le vieux Étienne Tshisekedi pour échanger, et en ce moment il était en position de faiblesse par rapport à un pouvoir qui voulait tout imposer. L'église reste dans cette dynamique. Ce qui a changé est que, ceux qui étaient dans l'opposition, sont maintenant au pouvoir* », a soutenu Monseigneur Shole.

Par ailleurs, l'épiscopat congolais qui soutient demeurer du côté des faibles, a promis de faire recours à l'article 64 de la Constitution pour accroître la pression sur le pouvoir et la CENI afin d'exiger des élections réellement transparentes et indépendantes.

À la clôture du troisième Congrès eucharistique tenu à Lubumbashi, l'Église catholique a appelé la population à ne pas quitter les bureaux le jour du vote. Une manière claire de dire au peuple « ne vous laissez pas voler cette fois-ci votre victoire ».

La CENCO a donc durci le ton, alors qu'elle redoute la violence si le processus électoral en cours n'offre aucune garantie de transparence. Des soupçons de fraude et de tricherie poussent les évêques catholiques à développer des mécanismes de surveillance et de contrôle citoyen.



Parmi les recommandations, les évêques ont suggéré que la population se prenne en charge en surveillant tout le processus. En effet, compte tenu des expériences malheureuses des cycles passés, ils demandent de ne pas quitter les bureaux de vote tant qu'on n'aura pas affiché les résultats. Avec l'affichage des résultats au niveau des bureaux de vote, il y aura déjà une idée claire des gagnants. La CENI n'aura d'autres choix que de les confirmer. « *Au cas contraire, ce serait une haute trahison et n'attendons pas une autre instance pour nous remettre dans nos droits* », a averti Mgr Donatien Nshole.

Pour lui, le peuple congolais a l'obligation civique de contrer la tricherie pour autant que les dirigeants qu'il aura votés, soient ceux que la commission électorale va réellement proclamer.

Jean-Claude Katende, président de l'Association africaine des droits de l'homme (Asadho), a estimé que le discours du Chef de l'État Félix Tshisekedi à Mbuji-Mayi a, une fois de plus, attisé la tension qui était déjà visible au sein de la classe politique et sociale pendant cette période électorale.

Soucieux d'améliorer le climat politique, J.C.Katende pense que Félix Tshisekedi doit privilégier l'unité et la cohésion nationales des Congolais. Je relève que le Président de la République a le droit d'interpeller tous les Congolais pour que nous puissions tous travailler dans le sens de l'unité et de la cohésion nationale, mais en même temps, il sait que l'église en tant qu'association est soumise à certaines lois du pays que lui-même et certains citoyens sont aussi censés respecter.

Le président de l'Asadho a, par ailleurs, suggéré au Président de la République d'approcher les leaders de l'Église catholique pour discuter avec eux sur des sujets qui concernent le pays. « Il lui revenait en tant que Président de la République de pouvoir approcher les frères et sœurs de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) et de l'Église catholique, pour discuter avec eux, car la constitution leur donne le

droit d'intervenir comme citoyen sur des questions qui concernent tout le monde », a-t-il suggéré.

III. Point sur le processus électoral à six mois des élections

Le président de la commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, a officiellement convoqué le corps électoral le dimanche 25 juin, présentant une période qui s'étale du lundi 26 juin au 15 juillet 2023 pendant laquelle 171 bureaux de réception et traitement de candidatures (BRTC) seront ouverts à travers toute la République pour le dépôt des candidatures à la députation nationale.

A cette occasion, Denis Kadima a déclaré qu'ils étaient conscients que, pour certains, les élections peuvent effrayer. Aussi, les a-t-il rassuré que leurs voix seront protégées.

En outre, le président de la CENI prévoit de rencontrer les leaders politiques, surtout ceux de l'opposition, pour échanger, afin de rassurer toutes les parties prenantes sur le bon déroulement du processus électoral.

Par ailleurs, il a annoncé que pour les candidats qui, pour une raison ou une autre, ne s'étaient pas fait identifier et enrôler pendant la période d'identification et enrôlement des électeurs, les dispositions ont été prises par la CENI pour qu'ils puissent se faire enrôler, au niveau de chaque BRTC », a-t-il expliqué en outre. Quant aux Congolais résidant à l'étranger et qui désirent être candidats à l'élection des députés nationaux, la CENI a décidé qu'« ils doivent déposer leurs dossiers de candidature dans les circonscriptions électorales de leur choix en RDC (...) ».

A cette occasion, le président a laissé entendre que la CENI a produit un fichier électoral fiable de près de 44 millions d'électeurs et que de ces chiffres, il a été présenté un avant-projet de loi sur la répartition des sièges, non contesté par les parties prenantes. « Ce fichier



électoral existe et a déjà été remis à l'Office National d'Identification de la Population (ONIP) et forme le soubassement du fichier général de la population.

Denis Kadima a également rappelé que lors de la publication de la feuille de route de la CENI en février 2022 et de son calendrier en novembre de la même année, la CENI avait mentionné publiquement des risques qui pourraient empêcher l'organisation des élections générales en décembre 2023, certains de ces risques ont été résorbés et d'autres d'ordre sécuritaire et financier persistent encore.

Depuis l'étranger où elle séjourne, Bernadette Tokwaulu Aena, candidate déclarée à la présidentielle du 20 décembre 2023 en République démocratique du Congo, prévient que "si on n'organise pas les élections dans le délai, il y aura transition sans Félix Tshisekedi". A cet effet, elle a souligné que ce problème ne concerne pas les chancelleries occidentales, mais plutôt le peuple congolais. « *Nous sommes fatigués de faire confiance à la communauté internationale qui est d'ailleurs complice de la déstabilisation de la République démocratique du Congo depuis plus de 30 ans* », a-t-elle déploré, avant d'insister que les Congolais doivent se débrouiller eux-mêmes pour protéger leur souveraineté nationale et rétablir la paix dans leur pays. "La communauté internationale est complice de l'agression de la RDC par le Rwanda. Il faut que cesse cette hypocrisie", a-t-elle conclu.

Par ailleurs, F. Kambere précise que l'opposition ne réclame que la tenue des élections démocratiques, transparentes et inclusives. A cet effet, Kambere pense que tout ce que le régime est en train d'opérer comme arrestation des opposants prouve que Félix Tshisekedi a malheureusement choisi la répression pour faire taire l'opposition, alors qu'elle réclame seulement l'organisation des bonnes élections, consensuelles, démocratiques, transparentes et inclusives. À six mois des élections législatives et présidentielles, l'on enregistre déjà quelques cas d'arrestations des opposants par les services de renseignement militaire. C'est notamment le cas de Franck Diongo et Salomon Kalonda.

Martin Fayulu, quant à lui, accuse le président Félix Tshisekedi de vouloir « à tout prix obtenir un autre mandat frauduleux afin de changer la Constitution en rallongeant le mandat du président de la République à 7 ans ». Félix Tshisekedi veut, selon Martin Fayulu, « rester le plus longtemps possible au pouvoir pour parachever le projet de balkanisation de notre pays, diviser les Congolais par le tribalisme, pérenniser la corruption et brader les ressources du pays ».

Toujours dans la perspective électorale, l'opposition politique congolaise a tenu le dimanche 25 juin, son meeting annoncé à la place Sainte-Thérèse à Kinshasa. Martin Fayulu est le seul leader de l'opposition qui a pris part à ce meeting, ses camarades étant empêchés. L'opposition assure qu'elle mène un combat pacifique pour obtenir des élections transparentes, impartiales, inclusives et apaisées. Pour y arriver, Martin Fayulu a déclaré au cours de ce meeting que, « les règles du jeu doivent être les mêmes pour tous les candidats, y compris un fichier fiable, à jour, sans les fictifs et audité par un organisme spécialisé en la matière ».

Dieudonné Bolengetenge, Secrétaire général d'Ensemble pour la République a fait savoir que : "le régime a échoué, aucune promesse réalisée. Ils ont volé la victoire du peuple, et ont même volé l'argent du peuple à travers RAM. Ils doivent partir, le Congo a près de 100 millions d'habitants. Il y a ceux qui peuvent bien travailler. Élections ou pas élection, Tshisekedi doit partir".

De son côté, Franklin Tshiamala, Secrétaire général de LGD, a indiqué que : "nous n'avons pas prévu d'organiser ce meeting aujourd'hui. C'est parce que les dirigeants n'aiment pas la démocratie. Ils ont donné aux jeunes des billets gratuitement pour qu'ils partent au concert. Et même ceux qui étaient au concert, ont chanté : "yebela mandat esili". Il a déploré l'insécurité : "Ils ont créé une brigade d'insécurité pour nous faire du mal. Il faut mettre fin à l'insécurité, siège des institutions. Même la guerre à l'est est une coopération.



Nous connaissons ceux qui sont derrière Mobondo, M23, et même les Kulunas. Nous voulons la paix, qu'ils règlent leurs problèmes d'insécurité qu'ils ont créés". Nicolas Lenga, SG d'Envol, déplore l'insécurité grandissante en RDC. Il lance un appel à la population à lutter contre l'insécurité. "Non à la vie chère, à l'instabilité du franc congolais, au chômage des jeunes..." », a-t-il lancé. Et d'ajouter : "Nous refusons la fraude électorale. Restez dans vos centres jusqu'à la publication des résultats bureau par bureau. Nous allons faire la tournée à travers la République pour dénoncer la fraude électorale, en vue de la refondation de la RDC".

C'est dans ce contexte qu'ils ont rencontré le 30 juin 2023, le Président de la CENI, avec qui ils ont eu un **échange très serré. A l'occasion, les opposants se sont montrés favorable à avancer avec Denis Kadima, « à condition que l'audit du fichier électoral qu'il soupçonne d'être conçu pour favoriser la réélection de Félix Tshisekedi à la présidentielle de 2023, soit audité par un cabinet externe, un cabinet réputé et indépendant ».**

Pour Fayulu, si l'audit nous révèle que le fichier est correct ou a des faiblesses de 2 ou 3% qu'on peut surmonter, ils seront d'accord. Mais si l'audit nous dit que ce fichier n'est pas consommable, ils prendront leurs responsabilités »

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

A six mois des élections, la campagne s'annonce très tendue en République démocratique du Congo (RDC), avec une opposition qui considère que le fichier électoral est « fantaisiste », et qui fulmine contre un régime bien décidé à rester au pouvoir, sur fond de conflit dans l'est et de crise sociale.

Depuis quelques semaines, les formations de quatre opposants, candidats déclarés à la présidentielle, organisent des manifestations pour réclamer une refonte de ces organes qui, selon eux, vont mener à la fraude et au chaos.

En, effet, Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Matata Ponyo et Delly Sesanga – considèrent que le fichier électoral est « fantaisiste », notamment parce que « l'enrôlement » n'a pu avoir lieu dans des territoires en proie aux violences armées et que l'« audit » a été réalisé en un temps record de cinq jours.

Le camp de l'ancien président Joseph Kabila (2001-2019), quant à lui, a jusqu'à présent demandé à ses militants de boycotter le processus électoral.

Plusieurs observateurs estiment qu'il reste « une chance de regagner la confiance du public », c'est d'organiser « un nouvel audit indépendant et transparent du fichier électoral ». Cela « pourrait contribuer à faire baisser les tensions politiques », sans avoir à repousser le vote.

L'opposition continue à réclamer des garanties de transparence, mais en même temps elle doit commencer à se préparer » pour les élections.

Avec une opposition décidée à obtenir le maximum de garanties de transparence avant la tenue des scrutins et qui continue de ruer dans les brancards, face à un pouvoir qui tient coûte que coûte à organiser les élections « dans les délais constitutionnels » en ayant pour objectif la réélection de son candidat à un second mandat.

Ces élections générales de fin d'année polarisent déjà les attentions dans un pays où les élections ont toujours été source de tensions mais aussi de violences parfois meurtrières. Comme cela a été le cas en 2011 où l'opposition avait dénoncé des fraudes suite à l'élection de Joseph Kabila ou encore en 2019, après la proclamation des résultats en faveur de Félix Tshisekedi. Les vives contestations qui s'en étaient suivies, avaient donné lieu à des actes de vandalisme, de pillage et autres violences qui ont contribué à creuser le fossé de la division entre Congolais. Et à quelques mois des échéances électorales de décembre 2023 qui pointent déjà à l'horizon, la crise de confiance entre les acteurs politiques est davantage exacerbée par les fortes suspicions sur fond de soupçons de fraude.

Le pouvoir de Félix Tshisekedi n'échappe pas à la méfiance de l'opposition qui a toujours pointé du doigt la composition des organes électoraux que sont la CENI et la Cour constitutionnelle souvent accusées, plus à raison qu'à tort en RDC comme ailleurs sur le continent noir, de rouler pour le pouvoir en place.

D'autres par contre pensent que de « *bonnes élections* » le 20 décembre sont impossibles. Ceux-là préconisent plutôt une « *transition* » qui *permettrait de bien s'y préparer, y compris en « mobilisant les ressources nécessaires »*.

« *Les prochains mois s'annoncent explosifs si on n'y prend garde, avec des manifestations, des arrestations, des procès ...* ».

Les observateurs s'attendent par ailleurs à une forte abstention, à cause du manque de confiance dans le processus électoral et la classe politique en général, mais aussi parce que la préoccupation de beaucoup de Congolais, pris à la gorge par le chômage et l'inflation, est de nourrir leurs familles.

Sur le plan économique

La situation politique tendue en RDC, marquée par des arrestations arbitraires d'opposants et des préoccupations concernant l'intégrité du processus électoral, crée un climat d'incertitude qui peut avoir des répercussions négatives sur l'économie. L'instabilité politique et les controverses entourant les élections peuvent décourager les investissements étrangers, limiter la confiance des acteurs économiques et entraver le développement économique du pays.

La dégradation continue du cadre macroéconomique, caractérisée par la montée des prix des biens de première nécessité et du carburant, ainsi que la dépréciation de la monnaie locale, sont des signes de pressions inflationnistes et de déséquilibres économiques. Ces facteurs peuvent entraîner une augmentation du coût de la vie pour la population et une baisse du pouvoir d'achat, ce qui peut aggraver la situation de pauvreté déjà existante.

Les détournements de fonds publics constituent une menace pour la stabilité économique et sociale du pays. Ils réduisent les ressources disponibles pour les investissements publics, tels que les infrastructures, l'éducation et les services de santé, qui sont essentiels pour stimuler la croissance économique et améliorer les conditions de vie de la population. Il est crucial de prendre des mesures fermes pour lutter contre la corruption et renforcer la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

L'insécurité persistante à l'est du pays et dans d'autres régions constitue un défi majeur pour le développement économique de la RDC. Les conflits armés et les tensions géopolitiques perturbent les activités économiques, notamment dans les secteurs agricoles, énergétiques et de transport. Ces perturbations peuvent entraîner des difficultés d'approvisionnement, une augmentation des coûts de production et des pertes de revenus pour les agriculteurs et les entreprises.

La régularité des paiements des salaires des agents et fonctionnaires de l'État est un élément crucial pour maintenir la stabilité sociale et économique du pays. Les retards dans les paiements peuvent entraîner des tensions sociales et une baisse de la confiance dans les institutions gouvernementales. Il est important de mettre en place des mesures visant à garantir des paiements réguliers et à améliorer la gestion des finances publiques.

En ce qui concerne l'invasion russe en Ukraine, cela peut avoir des répercussions sur la dynamique des prix des produits agricoles et énergétiques en raison des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. La hausse des prix des produits agricoles et énergétiques peut exercer des pressions supplémentaires sur l'inflation et aggraver les défis économiques déjà existants pour la RDC.

En conséquence, il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques visant à stabiliser les prix des biens de première nécessité et du carburant. Cela pourrait inclure des mesures telles que le renforcement de la production locale, la promotion de la concurrence sur les marchés, la gestion prudente des réserves de change et la mise en place de politiques monétaire et budgétaire appropriées pour lutter contre l'inflation.

La lutte contre la corruption et les détournements de fonds publics devrait être une priorité absolue. Cela peut être réalisé en renforçant les institutions de contrôle et en appliquant des sanctions sévères contre les auteurs de malversations. En parallèle, des réformes structurelles visant à accroître la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques doivent être entreprises.

En ce qui concerne les paiements des salaires, il est nécessaire d'améliorer la gestion des finances publiques et d'accroître les recettes internes pour garantir une source de financement régulière. Cela peut être accompli en renforçant la collecte des impôts, en luttant contre l'évasion fiscale et en encourageant le secteur privé à se développer.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORTS ANNUELS



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 74

Publié en juillet 2023

Juillet 2023. Copyright © CongoChallenge2023
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd